

# DYNAMIQUES DE CO-DEVELOPPEMENT LOCAL EN AFRIQUE DE L'OUEST

LE BASSIN DU FLEUVE SÉNÉGAL : CENTRES ET PÉRIPHÉRIES ?

28 - 30 avril 2014

Les actes  
du forum



# SOMMAIRE

Introduction	p 5
Programme du Forum	p 7

## LUNDI 28 AVRIL

<b>Discours d'ouverture</b>	<b>p 10</b>
Table ronde - Le Bassin du Fleuve Sénégal : un pôle de croissance et de développement	p 14
Table ronde - Regards croisés sur la décentralisation	p 22
Ateliers - La décentralisation, un moyen de mutualiser les savoirs et de partager le pouvoir	p 26

## MARDI 29 AVRIL

Ateliers - Vers une économie durable et redistributrice	p 24
Ateliers - Les mobilités humaines : une ressource pour des territoires solidaires	p 37

## MERCREDI 30 AVRIL

Synthèse générale	p 42
<b>Discours de clôture du forum</b>	<b>p 49</b>
Présentation du Grdr	p 54
Présentation de l'UGB	p 56
Présentation des intervenants	p 58

# LISTE DES SIGLES

AFA	Association Fraternité Action
AFD	Agence Française de Développement
AMAIG	Association des Maires du Guidimakha
AMPG	Association des Maires et Parlementaires du Gorgol
APD	Aide Publique au Développement
ARD	Agence Régionale de Développement
ASD	Agriculture Saine et Durable
ASPROFER	Association professionnelle des femmes rurales
ASSTEL	Accès aux Services et Structuration des Eleveurs Laitiers
BFS	Bassin du Fleuve Sénégal
CADERKAF	Coordination des Associations de ressortissants pour le Développement de la Région de Kayes en France
CASC	Coordination des Associations Sénégalaises de Catalogne
CCFD	Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement – Terre solidaire
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest
CPCD	Comité de Pilotage des Communes du Diombougou
CRK	Conseil Régional de Kayes
CUN	Communauté Urbaine de Nouakchott
DEL	Développement Economique Local
DIASMA	Dynamique africaine au service du Mali et de l’Afrique
EMDK	Espace Migration et Développement de la région de Kayes
ESS	Économie Sociale et Solidaire
FADERMA	Fédération des associations de ressortissants pour le développement de la région de Matam
FONGS	Fédération des ONG du Sénégal
FORIM	Forum des organisations de solidarité internationale issues des migrations
GIC	Groupement d’Intérêt Communautaire
GRET	Groupe de Recherche et d’Echange Technologique
LOBI	Local Cross-Border Initiatives (Initiatives Transfrontalières de Développement Local)
MAEE	Ministère des Affaires Etrangères et Européennes
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMVS	Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal
OP	Organisation Paysanne
OSC	Organisation de la Société Civile
PAIDEL - CT	Programme d’Appui aux Initiatives de Développement Local et de Coopérations Territoriales
RHK	Réseau des Horticulteurs de Kayes
RNC	Réserve Naturelle Communautaire
SIRENA	Système d’Information sur les Ressources Naturelles du delta du Sénégal
SOGEM	Société de Gestion de l’Energie de Manantali
UGB	Université Gaston Berger
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNCDF	United Nations Capital Development Fund

# INTRODUCTION

---



Le Grdr, fort de 45 ans d'expérience d'accompagnement des dynamiques de co-développement local sur le « double-espace » de la migration entre la France et le Bassin du fleuve Sénégal (BFS), s'est associé à une institution de référence dans la sous-région, l'Université Gaston Berger, à travers sa section de sociologie, pour organiser un forum sous régional sur le développement local en Afrique de l'ouest.

Le choix du titre « le bassin du fleuve Sénégal : centres et périphéries » vise à rendre compte des dynamiques nourries par sa position de « nœud » transfrontalier réunissant quatre pays, mais également à s'intéresser à ce qui « fait centre » et ce qui « est périphérie » dans le BFS, notamment dans les échanges entre la façade atlantique et l'intérieur du continent ou entre les centres urbains et les espaces ruraux.

Ainsi, témoins et acteurs de ces mutations, le Grdr et l'UGB ont souhaité mettre l'accent sur plusieurs thématiques.

En premier lieu, les processus de décentralisation qui depuis plus de quinze ans offrent des opportunités en matière de mutualisation des savoirs, de partage de

## INTRODUCTION

pouvoir et de co-opérations entre territoires transfrontaliers et transnationaux mais surtout en termes de mobilisation des forces vives d'un territoire pour porter un projet de développement territorial.

Ensuite, évoquer les évolutions souhaitables des économies locales de manière à ce que les secteurs en pleine expansion, comme les mines ou l'agriculture, profitent davantage aux habitants du BFS, dont près de 70 % ont moins de 25 ans.

Enfin, insister sur la contribution des mobilités humaines aux processus de développement local, évoquer les dynamiques migratoires actuelles et leurs conséquences sur la citoyenneté dans des « territoires de départ » qui sont aussi, de plus en plus, des « territoires d'accueil ».

Le forum de Saint-Louis a réuni près de 200 participants, représentants de diverses organisations et institutions, élus, enseignants chercheurs, étudiants, techniciens de coopération, agents de développement local issus de huit pays (Sénégal, Mali, Mauritanie, Guinée, Guinée Bissau, Algérie, France, Espagne).

Durant deux jours et demi, les participants ont échangé sur les importantes évolutions intervenues dans la région au cours des quinze dernières années et les perspectives d'avenir d'un territoire en mutation. Ils ont mis en lumière les nombreux atouts peu connus de la région ainsi que les dynamiques de co-développement portées par une diversité d'acteurs ici et là-bas.

Ce document présente les contributions des différents intervenants sur le BFS et la décentralisation au Mali, en Mauritanie et au Sénégal ainsi que les synthèses des neuf ateliers qui ont été organisés autour des trois thématiques. Il se termine sur des pistes de réflexion qui sont autant de mises en perspectives des opportunités à explorer que des feuilles de route pour initier ou renforcer des initiatives d'intégration régionale.



# PROGRAMME

## DU FORUM

LUNDI 28 AVRIL

**9h Accueil des participants**

**9h30 Conférence d'ouverture**

Amphi B

- Discours de M. Lamine Gueye, Recteur de l'Université Gaston Berger
- Discours de M. Laurent Godefroy, représentant du Ministère des Affaires étrangères et européennes
- Discours de M. Daouda Ndiaye, Vice-Président du GRDR
- Discours de M. Cheikh Bamba Dieye, Maire de Saint Louis
- Présentation de l'agenda du Forum par M. Sambou Ndiaye, chef de la section de sociologie

**10h15 Pause et visite des stands**

**10h45-11h30 Plénière d'ouverture** Le BFS un pôle de croissance et de développement ?

Amphi B

*Modérateur : Professeur Laleye, UGB*

- Présentation générale du Bassin du Fleuve Sénégal, Sidy Mouhamed Seck, UGB
- La région de Kayes, un pôle de croissance, Founéké Sissoko, Secrétaire général du Conseil régional de Kayes
- La Gestion stratégique du fleuve Sénégal, Abdoulaye Sene, hydraulicien et Président de la SAGEM/OMVS

**Débat avec la salle**

**13h-14h30 Déjeuner**

**14h30-15h30 Table ronde** Regards croisés sur la décentralisation dans le BFS

Amphi B

*Modérateur : Mayacine Diagne, UGB*

- Mauritanie : entre décentralisation et contrôle étatique, Abdoulaye Diagana, chercheur en géopolitique.
- La décentralisation inachevée au Mali, entre crise de l'Etat et émergence des territoires, Stéphanie Lima, Maître de conférences en géographie et aménagement, Université Champollion à Albi.
- L'acte III de la décentralisation au Sénégal : radioscopie d'une réforme en construction, Falilou Mbacké Cissé, Expert Consultant.

**15h45-17h45 Travaux en ateliers**

La décentralisation, un moyen de mutualiser les savoirs et de partager le pouvoir

**Atelier 1. Vers une gouvernance démocratique locale**

Salle des Actes UFR LSH

*Modérateur : Ibou Sane, UGB*

- La mutualisation des compétences pour une meilleure gestion du territoire, l'exemple du CPCD au Mali, Bassirou Bane, Président du CPCD.
- La mise en place d'un dispositif d'évaluation des performances communales, l'exemple de Bakel, Abasse Ndour, ARD de Matam.
- Gouvernance locale et gestion participative à Saint-Louis, Demba Niang, Directeur général de l'Agence de Développement Communale.
- SIRENA : un outil participatif pour la gestion durable des ressources naturelles et des espaces du delta du fleuve Sénégal, Labaly Touré, UGB.

## PROGRAMME DU FORUM

### Atelier 2. Le territoire : un espace collectif de décision et d'action

Salle des Actes SJP

Modérateur : Dah Dieng

- Participation paysanne à la conception des politiques publiques, Alpha Ba, GESTES-UGB.
- L'entente foncière en Mauritanie : comment élus et populations élaborent des solutions pour pallier l'absence de cadre institutionnel clair, Ibrahima Thioye, maire de Baidiame
- Les femmes dans la gouvernance des territoires, l'expérience de l'ASPROFER, Douso Traoré, Présidente d'honneur
- L'implication des jeunes dans le développement local de la commune de Bordj Bou Arreridj en Algérie, Smail Izerrouken, Président de l'association El Ghaith.

### Atelier 3. La territorialisation des politiques publiques

Salle des Actes Rectorat

Modérateur : Cheikh Sarr, UGB

- Les enjeux et défis de la politique de territorialisation de l'Etat sénégalais, Sambou Ndiaye, UGB.
- Le Plan Climat Territorial Intégré de la zone Ferlo, Amadou Sow, représentant de la région Rhône Alpes.
- L'approche fleuve pour la valorisation du patrimoine, Assane Seck, coordinateur de l'Antenne technique Nord pas de Calais.

## MARDI 29 AVRIL

**9h30-10h30** Restitution des travaux en ateliers

**10h45-12h45** Travaux en ateliers Vers une économie durable et redistributive

### Atelier 1. Quelles agricultures pour le bassin du fleuve Sénégal ?

Salle des Actes SJP

Modérateur : Cheikh Sadhibou Sakho, UGB

- La contribution des exploitations familiales au développement agricole, Ousmane Ly, coordinateur régional de la FONGS.
- Construire une filière lait local, l'exemple du département de Dagana, Guillaume Bastard, représentant du GRET.
- Le développement d'une agriculture saine et durable, Oumar Sow membre de la Fédération Ngatamaare Toroo de Guéde.
- La promotion de l'entreprenariat des jeunes dans le secteur agricole, Bouna Warr, directeur de l'ARD de Saint Louis.

### Atelier 2. Exploitation minière et développement territorial

Salle des Actes Lettres et sciences humaines

Modérateur : Abdoulaye Niang, UGB

- L'implication des entreprises minières dans le développement local, la stratégie de développement de Teranga gold, Prisca Piot, Sustainable Development Adviser.
- Construction d'un plaidoyer autour de l'exploitation minière au Mali, Idrissa Sanogo, Doctorant.
- Participation des OSC à la révision du code minier : l'exemple de la Guinée, Taran Diallo, Président de la plateforme Publiez ce que vous payez.

### Atelier 3. La concertation sur le développement économique local

Salle des Actes Rectorat

Modérateur : Mamadou Dimé, UGB

- La concertation comme moyen de planification : exemple de diagnostic territorial dans la commune urbaine de Kaédi, Moussa Demba Sow, Maire de Kaédi.
- Organisation des acteurs pour répondre à la demande urbaine : le réseau des horticulteurs de Kayes, Ibrahima Sarr, Directeur des services du réseau.
- La mise en réseau des acteurs du DEL autour de la valorisation des ressources naturelles : la réserve naturelle communautaire du Boundou, Hubert Ndeye, secrétaire général de la RNC.
- Les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire au service du développement local, Laurent Courouble, APES (Acteurs pour une Economie Solidaire)

**13h-14h30 Déjeuner**

**14h30-15h30 Restitution des travaux en ateliers**

**15h45-17h45 Travaux en ateliers**

Les mobilités humaines : une ressource pour des territoires solidaires

**Atelier 1. Les mobilités, des moteurs de co-développement entre « ici » et « là-bas »**

Salle des Actes Rectorat

*Modérateur : Emilie Blondy, Grdr*

- Les migrations comme levier de développement durable dans les territoires : regard européen du réseau Eunomad, Amadou Bocar Sam, Président de la CASC (coordination des Sénégalais de Catalogne).
- Les espaces migration développement : l'exemple de l'EMD de la région de Kayes, Ladjani Niangane membre fondateur de l'EMDK.
- Les initiatives de co-développement portées par les jeunes générations issues des migrations résidant en Europe, Boubou Sissoko, Président de DIASMA (Dynamique africaine au service du Mali et de l'Afrique).

**Atelier 2. Mobilités et intégration sous régionale, accueil et protection des migrants**

Salle des Actes Lettres et sciences humaines

*Modérateur : Alfred I. Ndiaye*

- Ghanéens et Nigériens à Kayes : problématique de la mise en oeuvre des projets migratoires des jeunes dans la vallée du Sénégal, Papa Demba Fall, IFAN/UCAD.
- Initiatives transfrontalières de développement local : des outils de coopération pour une intégration régionale réussie, Nisha Schumann, UNCDF.
- Libre circulation, plaidoyer et droits des migrants au Sénégal et dans l'espace CEDEAO, quels modes d'actions, quels freins, quels partenariats ? Thierno Ba, USE (Union Solidarité Entraide).
- La mise en place d'une mutuelle de santé pour les migrants maliens au Sénégal, Mamadou Danioko, Président de l'AFA (Association Fraternité Action).

**Atelier 3. Des territoires solidaires pour des communautés d'intérêts**

Salle des Actes SJP

*Modérateur : Olivier le Masson, Grdr*

- Comment construire des solidarités entre acteurs ? Florian de Jacquilot, CCFD - Terre Solidaire.
- La coopération décentralisée comme axe structurant d'une coopération de société à société, Edgar Tohouegnon, représentant du Département des Yvelines à Matam.
- Sensibiliser les citoyens européens aux OMD : quel rôle et quelles pratiques pour les migrants sur les territoires d'accueil ?, Diane Touré, Secrétaire générale de la CADERKAF.

**19h-22h Dîner de Gala**

**MERCREDI 30 AVRIL**

**9h30-10h30 Restitution des travaux en ateliers**

Amphi B

**10h30 Pause café**

**10h45-12h Synthèse générale et conclusions sur les perspectives d'évolution du BFS**

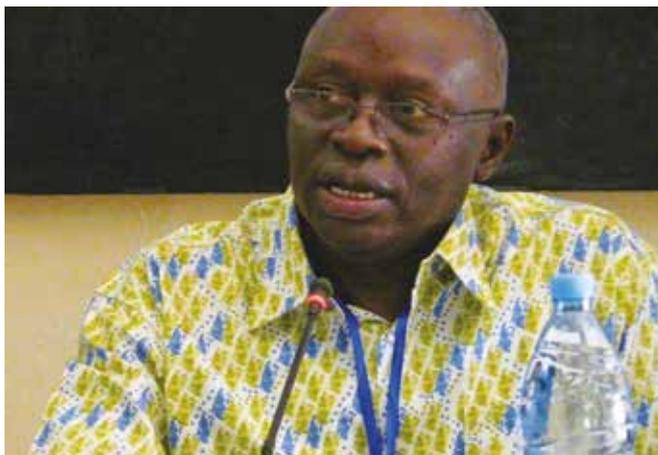
**12h-12h30 Clôture du Forum**

**13h-14h30 Déjeuner**

# DISCOURS

## D'OUVERTURE

**Lamine Gueye, Recteur de l'Université Gaston Berger**



Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux d'être parmi vous aujourd'hui et très honoré de prendre la parole, à l'occasion de cette cérémonie marquant l'ouverture officielle de ce Forum sous-régional sur le thème : Dynamiques de Co-développement local en Afrique de l'Ouest. Le Bassin du fleuve Sénégal : centres et périphéries ? Je me réjouis de constater que le thème de ce Forum a suscité, dès son annonce, beaucoup d'intérêt ainsi qu'une forte mobilisation de la communauté scientifique venue d'horizons divers.

L'occasion est fort opportune de magnifier le choix porté sur notre Institution pour abriter cette importante manifestation scientifique qui s'inscrit particulièrement dans la phase finale du Programme d'Appui aux Initiatives du Développement Local et de Coopérations Territoriales mis en œuvre dans le bassin du Fleuve Sénégal. Ce programme, élaboré pour une durée de quatre ans, a jusque-là accompagné quarante (40) collectivités locales du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal dans le cadre du processus de développement local et d'initiatives entrepreneuriales.

Je voudrais saluer, ici, l'engagement du Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural qui, depuis 1969, date de sa création, ne cesse d'expérimenter des stratégies de développement économique et d'amélioration continue des conditions de vie des ressortissants du Bassin du Fleuve Sénégal. Sur la base d'une démarche de « recherche-action », les différents enjeux abordés, notamment la décentralisation, la démocratie participative, le Co-développement et la

coopération transfrontalière, sont autant d'actions innovantes en faveur du développement local.

Pour ainsi dire, ce Programme est un accompagnement de proximité visant à fournir des services adaptés aux besoins propres des collectivités territoriales du Bassin du Fleuve Sénégal.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs.

Après plusieurs décennies de déclin qui ont vu le Fleuve Sénégal perdre son rôle d'axe historique de développement urbain et rural, les territoires des rives du Fleuve sont entrés dans un processus de mutation profonde, grâce à leur potentialité économique ainsi qu'à la dynamique de la coopération sous-régionale. Ce forum démontre qu'il n'existe pas de territoires pauvres ou marginalisés ou enclavés, mais surtout de territoires peu valorisés ou peu exploités. A un second niveau, ce forum pose l'enjeu des territoires frontaliers qui, au-delà des limites administratives, se révèlent être des bassins d'intégration et de coopération entre peuples et cultures. C'est en cela que cette rencontre co-organisée par le Grdr et l'UGB de Saint-Louis durant ces trois jours se positionne bien comme forum des territoires, de la coopération transfrontalière et de l'intégration sous régionale.

L'émergence de nouvelles dynamiques organisationnelles des migrants originaires du Bassin du Fleuve Sénégal et leurs implications dans le Co-développement nous incite à prendre en charge l'introduction d'un nouveau paramètre lié au Co-développement. Le Co-développement s'inscrivait à l'origine dans une stratégie de maîtrise des flux migratoires. Il se traduisait principalement par la mise en place par les pays d'accueil de programmes d'aide et de réinsertion des migrants dans leur pays d'origine. Aujourd'hui, les associations des migrants prennent le relais des politiques de Co-développement, en participant activement au développement de leur localité. La voie du Co-développement apparaît donc prometteuse, en ce sens que les migrants sont devenus porteurs de projets et de relais entre pays du Nord et pays du Sud.

A cet effet, nous encourageons les actions structurantes du Groupe de Recherche et de Réalisations pour le Développement Rural consistant à accompagner les associations des migrants qui sont au cœur des dynamiques de Co-développement local, tout en les aidant à valoriser le formidable potentiel de leur double appartenance pays d'accueil et pays d'origine.

Chers Participants,

L'événement qui nous réunit aujourd'hui permettra aux participants, à travers des présentations de concepts

théoriques, de partager leurs expériences sur les prémices de développement de l'ensemble du Bassin du Fleuve Sénégal qui, de surcroît, constitue la porte d'entrée et le débouché naturel d'un immense hinterland.

Ces journées de partage vous permettront de mieux cerner les potentialités du Bassin du Fleuve Sénégal, son patrimoine fluvial singulier marqué par des initiatives de Co-développement, des échanges transfrontaliers, mais aussi d'intenses activités agricoles, semi-industrielles et sylvo-pastorales.

Au nom de toute la communauté universitaire de Saint-Louis, je souhaite que cette importante rencontre se déroule dans les meilleures conditions et que les conclusions de vos travaux servent de moyens d'action aux acteurs locaux et aux collectivités territoriales du Bassin du Fleuve Sénégal.

Je vous remercie

---

### **Laurent Godefroy, représentant de l'Ambassade de France au Sénégal**



Mesdames, Messieurs,  
C'est avec plaisir que je reviens participer à un forum international à Saint-Louis plus de 3 ans après le forum international sur les changements climatiques de décembre 2010.

Le point commun entre ces deux événements c'est toute l'importance accordée au développement durable.

Aujourd'hui c'est de développement local dont il sera

question tout au long de ce forum mais cela ne peut être qu'un développement local durable.

Les collectivités locales françaises, appuyées par le ministère des affaires étrangères travaillent avec les collectivités sénégalaises dans ce domaine depuis de longues années.

Elles ont fait ce choix depuis de longues années et elles s'y tiennent.

Les régions du Nord-Pas de Calais, Midi Pyrénées, les villes de Lille et de Toulouse et de nombreuses autres collectivités locales œuvrent avec leurs partenaires sénégalais, sur l'ensemble du bassin du fleuve Sénégal, de Saint-Louis à Podor, en passant par Dagana, dans de nombreux secteurs. Je ne saurais être exhaustif, aussi me contenterai-je de citer tout d'abord :

- Lille et Toulouse pour la valorisation patrimoniale et touristique du fleuve Sénégal
- Lille pour son programme d'appui au développement local durable dans les collectivités de la région de Saint-Louis et pour la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement.
- Les communes de Commercy et Rézé pour l'accès à l'eau potable de communauté rurale de Ronkh,
- Le conseil général de l'Eure avec comme opérateur le GRET pour l'assainissement du quartier de Guet n'dar,
- Le SICOVAL (communauté d'agglomération du Sud-est toulousain) avec les communautés rurales du Gandon et du Gandiol pour un ensemble d'actions de développement durable.

Cette dernière coopération s'ouvre d'ailleurs désormais sur un autre problème vital pour Saint-Louis : les effets du changement climatique et des aménagements illustrés par l'érosion littorale.

Toutes ces coopérations valent tout autant par la réalisation des objectifs qu'elles se sont assignées que par les méthodes qu'elles mettent en œuvre, sensibilisation, en particulier en matière environnementale, participation des populations, méthodes indispensables à leur pérennisation.

Il sera également question lors de ces trois jours de l'agriculture familiale.

Je souhaiterais à l'occasion de l'année de l'agriculture familiale rappeler l'engagement de la France en faveur d'une agriculture familiale forte. C'est cet engagement que lors du dernier salon de l'agriculture à Paris, le ministre de l'agriculture avec ses collègues des autres pays, en particulier les pays africains, a réitéré.

Enfin, j'aimerais évoquer les objectifs du millénaire pour le

développement.

Deux enjeux parmi d'autres :

- associer et fusionner pour 2015 les objectifs du millénaire pour le développement et les objectifs du développement durable ;
- favoriser leur appropriation par la population qui est censée en bénéficier.

Je vous remercie pour votre attention.

---

### Daouda Ndiaye, Vice-président du Grdr



Mesdames, Messieurs, honorables invités,

Au nom du Grdr, je voudrais saluer l'heureuse initiative de réunir ce forum qui arrive à point nommé dans un contexte de crise économique mondiale qui dure et perdure.

Le symbole est le Fleuve Sénégal ; ce fleuve qui relie et vivifie la mémoire des pays qui l'ont en partage. La ville de Ndar, devenue Saint-Louis plus tard, a contribué à construire de l'embouchure à la source du Fleuve Sénégal, une filiation charnelle et sociologique qui nous donne aujourd'hui de bonnes raisons de nous réunir sur votre territoire, Monsieur le Maire. L'histoire retiendra que le Président Lamine Guéye, Saint-Louisien, premier Président de l'Assemblée Nationale du Sénégal, est né à Médine en 1891. Cela donne du sens à la présence des Kayésiens parmi nous.

Sans vouloir remonter jusqu'à l'Afrique Noire Coloniale dont

les vestiges témoignent des relations commerciales très denses entre l'empire du Mali et le Djolof, je voudrais inscrire mon propos dans une dynamique organisationnelle qui unit nos territoires.

La bonne gouvernance est convoquée un peu partout pour traduire une nouvelle tendance à l'organisation des sociétés humaines. Elle est au cœur de notre thème formulé avec un point d'interrogation. Le thème de notre forum autour du Bassin du Fleuve Sénégal charrie derrière lui deux concepts chers à l'économiste Samir Amin : le centre et la périphérie. La vie n'étant pas toujours un long fleuve tranquille, le vent de la mondialisation a fait du bassin du fleuve qui nous relie à la fois le centre et la périphérie.

En choisissant ce thème avec le Grdr, Monsieur le Recteur, vous conviez Monsieur le Maire et les acteurs du développement local ici présents à un rendez-vous très important de la vie de nos collectivités territoriales.

Nous avons au Grdr plusieurs niveaux de lecture du Bassin du Fleuve Sénégal à la fois centre et périphérie. Sur le plan conceptuel, les rapports Nord-Sud qui définissaient les relations entre l'Europe et l'Afrique ne sont plus opératoires pour traduire la réalité d'un centre et d'une périphérie. Nous ne pouvons plus sur ce continent affirmer, comme Fidel Castro il y a 40 ans, que nous exportons de la canne à sucre pour importer des bonbons et du cuir pour des souliers. Par le phénomène des délocalisations tout se fait sur place en Afrique pour assurer la garantie d'économies d'échelles aux firmes multinationales. Par la force des choses, le centre s'est déplacé pour faire corps avec la périphérie. La mise en mouvement du centre et de la périphérie renvoie donc à la notion de Pouvoir. C'est là où sur chaque rive du Fleuve Sénégal se dessinent des espaces de souveraineté nationale tiraillés entre le centre et la périphérie. Je veux parler des lois de la décentralisation qui pose le principe de la redistribution du Pouvoir entre un pouvoir central et un pouvoir local.

Le Mali et le Sénégal peuvent s'enorgueillir d'avoir mis en place des cadres institutionnels favorables à l'émergence d'un pouvoir local fort. Mais la difficile cohabitation du couple « décentralisation et déconcentration » met en évidence leurs limites. Ces limites sont beaucoup plus perceptibles en Guinée et en Mauritanie où une décentralisation de façade pourrait réduire la périphérie en un simple réceptacle du pouvoir du centre. En décloisonnant nos mentalités plus que nos espaces de vie, nous créons un lien de superposition au-dessus de nos micro-Etats.

Le Bassin du Fleuve Sénégal à la fois centre et périphérie se lit surtout au niveau supranational dans la perspective d'une

intégration économique africaine. Relier la façade atlantique à son hinterland, c'est le rêve du train et du rail remis en marche entre Dakar et Bamako. En se plaçant dès 1969 sur le Bassin du Fleuve Sénégal, le Grdr a compris les enjeux d'un grand espace économique africain et le rôle des associations dans le développement des Etats concernés.

La citoyenneté d'ici et de là-bas que porte le Grdr avec le Programme d'Appui aux Initiatives du Développement Local de coopération internationale dont nous clôturons la 3ème phase est le thermomètre social de ce qui est devenu à la fois le centre et la périphérie. Le citoyen d'ici et de là-bas a le privilège d'être à la fois de Matam, de Kaédi et de Kayes. Ce même citoyen est, par la migration, nanti du droit d'être à la fois citoyen du Sénégal, de la Mauritanie du Mali et de la France. Cette somme d'appartenances multiples, citoyenneté d'un monde en mutation, tire sa richesse de la migration avec laquelle le Grdr travaille depuis 45 ans.

L'émergence d'une société civile transnationale a permis dans une logique partenariale de plus laisser la prescription aux prescripteurs. Ainsi, des initiatives conjointes entre l'Etat, les collectivités locales et la société civile ont donné des solutions heureuses ou tout au moins un début de solutions aux problèmes de nos populations.

Le Bassin du Fleuve Sénégal relie naturellement des pays à dominante agricole. Devenu à la fois centre et périphérie, il n'en reste pas moins dépendant du commerce international qui fixe les prix des produits de base que l'Afrique vend sur le marché mondial. Le commerce équitable, né pour corriger ces inégalités dans les échanges internationaux garantit au moins une amélioration de la situation des producteurs africains. Si cette niche commerciale n'assure pas un équilibre des forces économiques, elle permet tout au moins de lutter contre la pauvreté des paysans africains. Comme Roger Bastide, nous croyons que ce sont les marginaux qui font bouger les lignes traditionnelles de la culture. L'agriculture familiale, abandonnée pour l'agro-business, refait surface. Des formes de résistance organisées sont relayées en Europe par des ONG pour ne citer que le label Max Havelaar, incitant les grandes firmes multinationales à signer des chartes plus respectueuses des Droits de l'Homme (lutte pour le non-travail des enfants, l'égalité homme-femme au droit au travail, charte environnementale interdisant l'utilisation de certains pesticides...)

La mise en place du Pôle Sahel, du Pôle Littoral et du programme « OMD pour des OMD »<sup>1</sup> par le Grdr s'inscrit dans cette philosophie. Qu'allons-nous faire alors de nos savoir-faire pour concilier à la fois la recherche effrénée d'un taux de croissance stable et la garantie d'un environnement

propre ? Nous savons aujourd'hui de Zouérate à Sadiola, de Sadiola à Sabadola en longeant le Fleuve Sénégal jusqu'en Guinée les problèmes environnementaux sont les mêmes. Nous pouvons quantifier avec fierté les tonnes d'or et de fer à extraire de nos mines mais nous fermons les yeux pour évaluer ce qui mine la vie des populations avec la production de ces richesses (pollution des nappes phréatiques, effondrement des terrains, prostitution...). Il s'agit là d'une responsabilité collective qui pèse à la fois sur les décideurs politiques, les universitaires, les organisations non étatiques comme le Grdr et la société civile. Le développement durable a mis aujourd'hui à notre disposition des instruments utiles mais imparfaits. Sans aller chercher chez les défenseurs de la décroissance durable les griefs d'une issue incertaine du développement durable, il serait réaliste de dire que notre système social doit apprendre à vivre avec le libéralisme économique mondial. Il doit apprendre à le cantonner plus qu'à le remplacer. Toute cette chaîne de solidarité qui s'est nouée avec nos territoires, lieux d'épanouissement des modèles coopératifs de production comme le commerce équitable, converge vers une seule finalité : humaniser les relations économiques.

Monsieur le Maire, Monsieur le Recteur, Monsieur le Représentant de l'Ambassade de France, Mesdames, Messieurs, Honorables invités, si l'Humain est le remède de l'Homme comme nous l'enseigne la sagesse wolof, je reste persuadé que ce forum qui s'ouvre apportera à nos démarches un nouvel élan pour faire du Bassin du Fleuve Sénégal à la fois le centre et la périphérie d'une recherche au service du développement.

Je vous remercie de votre attention.

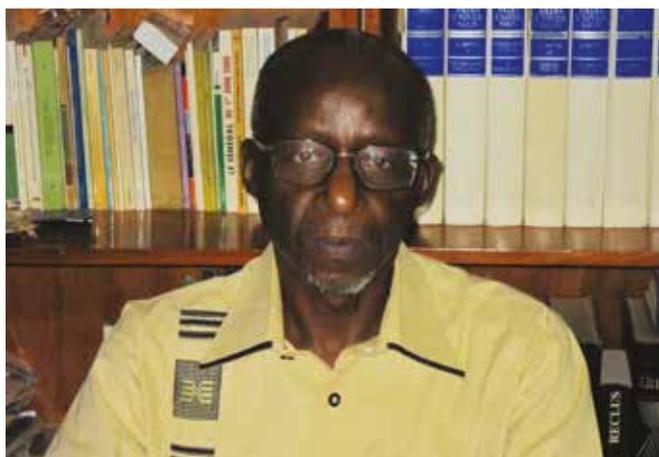


# LE BASSIN DU FLEUVE SÉNÉGAL :

## UN PÔLE DE CROISSANCE ET DE DÉVELOPPEMENT

*La première table ronde rassemble trois contributions soulignant l'identité multi forme du bassin du fleuve Sénégal. Malgré une histoire mouvementée où le fleuve est tantôt un élément structurant, tantôt une frontière, le BFS constitue un espace de partage et d'échanges extrêmement dynamique. Eloigné des capitales et considéré de ce fait comme une périphérie, le BFS constitue également un pôle de développement économique, doté de richesses variées et qui attire de nombreuses populations et investisseurs.*

**Le Bassin du Fleuve Sénégal : entre espoirs et défis,** Sidy Mohamed Seck, enseignant chercheur à l'UGB.



L'histoire contemporaine du fleuve Sénégal se confond avec son aménagement. Celui-ci soulève des enjeux complexes dans la mesure où se superposent une trame très ancienne d'occupation et d'utilisation de l'espace centrée sur le fleuve, des logiques nationales et une ambition d'intégration à l'échelle du bassin. De ce fait, la trajectoire de la Vallée au 20ème siècle a été marquée par une succession de crises économique, démographique et écologique. L'aménagement du fleuve engagé à partir des années 1960 était censé y répondre. Il a été réalisé pour l'essentiel sous l'égide de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS), qui regroupe à présent les quatre Etats se partageant le bassin (Guinée, Mali, Mauritanie, Sénégal). Cette organisation fait aujourd'hui figure en Afrique de modèle de structure de gestion en même temps que d'instrument de l'intégration régionale. En mettant en relation des logiques locales et nationales

d'occupation de l'espace avec des ambitions politiques sous régionales, l'aménagement du fleuve Sénégal soulève des enjeux complexes, de compétitions autour de l'utilisation des ressources. Ces derniers s'inscrivent non seulement dans le registre d'un développement durable, mais également dans celui des logiques de conflit propres à tout bassin transfrontalier, entre amont-aval et rive droite-rive gauche.

La dynamique engagée par l'OMVS n'a pas empêché la grave crise sénégalo-mauritanienne de 1989 de réveiller les tensions latentes de la frontière qui sépare le monde arabo-musulman, au nord du fleuve, et l'Afrique noire, au sud, en même temps que le Sénégal et la Mauritanie. Alors que ces différends semblent à présent en voie d'apaisement, les potentialités de la Vallée continuent de concentrer des enjeux majeurs face aux besoins alimentaires et énergétiques croissants, aux exigences d'amélioration des conditions de vies des populations et aux défis environnementaux.

### Un espace longtemps soumis à l'instabilité et au brassage des populations

Pendant trois siècles, le BFS est le réceptacle de différentes entités politiques. Il constitue un carrefour entre l'hégémonie peulh et les pressions maures. D'un côté, on a le royaume du Tékrou, qui préfigure le Fouta Toro, où règne la dynastie des Satigui de 1534 à 1776. De l'autre, les émirats du Trarza et du Brakhna qui exercent leur pouvoir à partir du 17ième siècle. Avec l'instauration de l'Almamy en 1776, le courant des Torodo, construit autour de la religion islamique, prend le pouvoir et se déploie sur la frontière. On assiste à une restructuration spatiale et à un redécoupage territorial assorti d'une redistribution des pouvoirs (feccéré Fouta).

Le Haut Bassin connaît une trajectoire différente. En raison de la configuration géographique du milieu, le fleuve et les terres riveraines de cette région n'ont pas la même importance, ni pour le contrôle territorial, ni pour les pratiques agricoles et

pastorales. Cet espace qui n'a pas véritablement constitué après le 16<sup>ème</sup> une entité politique durable, n'est pas délimité par des frontières marquées et stables. Il a néanmoins occupé une place particulière dans les empires sahéliens du fait de ses richesses en or avec les gisements aurifères du Bambouck, entre la Falémé et le Bafing. Il est rattaché au 18<sup>ème</sup> siècle au royaume Bambara du Kaarta, puis inclus dans l'empire toucouleur d'El Hadj Omar.

Le BFS a ainsi connu, sur le temps long, une évolution mouvementée faite de conflits, de déplacement de populations, de recompositions spatiales et politiques qui a façonné dans le bassin du Sénégal, une diversité de territoires. Beaucoup de ces territoires sont grossièrement associés, dans les représentations les plus communes, à une communauté donnée : le Guidimakha apparaît souvent comme le « pays des soninké », le Fouta Toro comme celui des halpularen, le Traza, le Brakna, le Tagant et les Hodh, le pays des maures (tribus nomades) et le Delta à l'extrémité ouest, le pays des Wolof (royaume du Walo), etc.

Dans tous ces territoires, le contrôle politique est exercé par des notables rattachés à des communautés précises. L'instabilité des relations et l'évolution dans les rapports de forces ont entraîné en permanence des mouvements de population et une fluidité des frontières qui ont souvent bougé. Mais le fleuve, tantôt voie de circulation ou trait d'union, tantôt limite ou zone d'insécurité, n'a jamais constitué une réelle frontière pour les communautés réparties de part et d'autre.

A la veille de la conquête coloniale, le bassin est politiquement affaibli. Au 19<sup>ème</sup> siècle, le fleuve est une voie de pénétration française, avec parmi les préoccupations, celle d'en faire un trait d'union entre les pays soudaniens enclavés et ceux de la cote. La conquête de pacification dure un demi-siècle et se caractérise par un redécoupage territorial préfigurant les futurs Etats. Toutefois, ces nouvelles partitions ne constituent pas un obstacle à la poursuite des mobilités et des échanges. Sous la colonisation, le BFS n'est plus considéré comme une entité, c'est une somme de portions de territoires : le cours du fleuve marque la limite entre les colonies du Sénégal et de la Mauritanie alors que ses affluents, le Karakoro et la Falémé, séparent le Soudan de la Mauritanie et du Sénégal. Le fleuve n'est qu'un axe de passage et de transport des marchandises et l'importance accordée à chaque portion du bassin dépend de l'intérêt qu'elle a dans la politique définie pour la colonie et qui n'est plus centrée sur le fleuve. Cette tendance se poursuit dans le contexte des indépendances où les jeunes Etats se construisent en tournant alors le dos au fleuve ; les capitales et centres de pouvoir sont établis loin du fleuve : Dakar et

Nouakchott supplantent Saint Louis et Bamako prend le pas sur Kayes.

### Richesses d'un milieu contrasté et limites des formes d'adaptation

Le Bassin du fleuve Sénégal dispose de ressources importantes. Il s'agit d'abord du fleuve qui traverse quatre pays sur une longueur de 1.800 km. Le BFS qui couvre une superficie de 344 000km<sup>2</sup> présente trois grandes zones climatiques (climat guinéen, soudanien, sahélien). C'est un ensemble marqué par un gradient de baisse sud-nord avec une zone d'accumulation au Sud (1.500 à 2.000 mm de précipitations par an en Guinée) et une zone qui ne reçoit presque rien au Nord (300 à 400 mm en Mauritanie). Les variations pluviométriques affectent donc tout le bassin d'où l'importance du régime pluviométrique en Guinée pour le débit global du fleuve Sénégal.



KAMARA (S.), 2013, *Développements hydrauliques et gestion d'un hydrosystème sahélien convoité largement anthropisé. Le delta du fleuve Sénégal.*

Le Bassin du fleuve Sénégal est caractérisé par deux ensembles géomorphologiques contrastés offrant des potentialités différentes :

- une région de socle en amont de Kayes, caractérisée par des vallées encaissées, la faiblesse des terres alluviales, un milieu longtemps insalubre mais aussi par des ressources minières importantes ;
- une large vallée alluviale à l'aval de Bakel où contrastent plaine inondable (walo) et terres sèches (diéri) offrant des usages complémentaires.

## LE BASSIN DU FLEUVE SÉNÉGAL : UN PÔLE DE CROISSANCE ET DE DÉVELOPPEMENT

Les activités des populations sont centrées essentiellement sur un système agropastoral caractérisé par une exploitation complémentaire des terres waalo (décrue) et diéri (sous pluies), un accès inégal aux ressources foncières du waalo, des mouvements transfrontaliers importants jusqu'à la crise politique de 1989 et une « intégration » agriculture-élevage avec deux types d'élevage (agropasteurs et pasteurs). Les autres activités tournent autour de l'exploitation des ressources ligneuses et des fruits-forestiers (charbonnage, ziziphus, balanites...), la pêche continentale, jadis régulée par des groupes statutaires spécifiques et donnant lieu à des mouvements transversaux et longitudinaux, et pour certains groupes, un artisanat d'importance inégale.

Une vie de relations et d'échanges se développe autour des anciennes escales, de gros bourgs qui émergent le long des axes routiers et des marchés hebdomadaires en développement. Le BFS est donc un lieu de concentration d'une population relativement importante estimée à 10 millions d'habitants avec des densités démographiques importantes dans la vallée mais relativement faibles à l'échelle du bassin.

Le BFS est caractérisé par la fragilité des formes d'adaptation des populations. La pluriactivité, comme stratégie de limitation des risques fonctionne dans des conditions hydro-pluviométriques « normales » mais ce système ne peut résister à des perturbations longues. La combinaison de cultures pluviales et de décrue permet d'amortir une année de sécheresse mais pas deux ou trois années consécutives. Il s'agit donc d'un système d'adaptation sans innovations. En cas de crise majeure comme ce fut le cas dans les années 1912, 1940, 1970 et 1992, la seule réponse est l'émigration. C'est ainsi que la population de Nouakchott a doublé entre 1970 et 1974. La crise des années 1970 a mis à nu ce système et a contribué à la création de l'OMVS qui avait pour objectifs de protéger l'environnement, réduire la vulnérabilité des économies et favoriser les synergies pour que le BFS devienne un réel pôle de développement.

### Enjeux et défis actuels du BFS

- ✓ Poursuivre la lutte contre la pauvreté

A l'exception de la région de Kayes au Mali, les taux de pauvreté dans le BF S sont plus élevés que les moyennes nationales des trois pays. En Guinée, le taux de pauvreté dans les territoires du bassin est de 62,5% alors que la moyenne nationale est de 53,6%. En Mauritanie, le taux de pauvreté est 51 % dans le Trarza et de 41 % à l'échelle du pays. Au Sénégal,

la moyenne nationale est de 35,5 % alors qu'on enregistre un taux de 55% à Tambacounda, dans la partie sud de la rive gauche du fleuve.

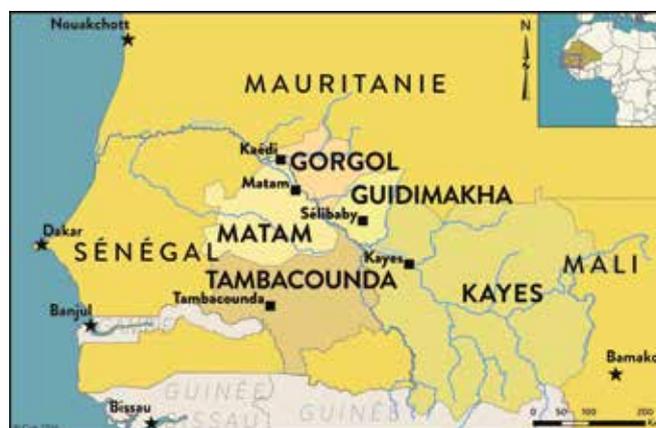
- ✓ Rendre l'agriculture plus performante

Malgré des objectifs ambitieux, l'agriculture irriguée est encore peu développée. Le Mali ne dispose que de 750 ha irrigués et n'en exploite que 200 ha. La Mauritanie exploite 22 000 ha sur 45 000 ha aménagés et le Sénégal 70 000 ha sur 110 000 ha aménagés. Cela pose la question de l'engagement des Etats, qui consacrent peu de moyens au développement de leur agriculture, mais aussi celle de l'articulation entre exploitations familiales et agrobusiness avec les risques fonciers que l'on connaît. Faut-il exporter ou nourrir la population du bassin ?

- ✓ Le défi environnemental

Ce défi soulève la question des externalités liées aux barrages et de leur prise en charge. Il s'agit entre autres de la modification des écosystèmes, consécutive à la construction des barrages, de la nécessité de restaurer les bases productives (culture de décrue, pastoralisme, pêche, zones humides...) et de préserver la santé des populations.

- ✓ Le défi des coopérations régionales et infra régionales  
Celui-ci passe par un (ré) engagement de l'OMVS auprès des Etats au-delà des programmes d'infrastructures régionales (ex: intermédiation pour le financement de programmes nationaux pluriannuels), le renforcement des coopérations entre collectivités locales riveraines et la nécessité que la libre circulation dans les pays membres devienne une réalité.



**La région de Kayes, un pôle de croissance,**  
Founéké Sissoko, Secrétaire général du  
Conseil régional de Kayes.



La région de Kayes, qui couvre 120 000 km<sup>2</sup>, compte près de 2 millions d’habitants et connaît une forte croissance de sa population (3,5% de taux de croissance annuel moyen). La jeunesse, de plus en plus nombreuse, émerge dans les secteurs économiques et politiques en y occupant une place importante. Les principales caractéristiques de la Région tiennent à la diversité de son climat (sahélien, soudanien, préguinéen) et de ses ressources (naturelles, minières, cheptel).

La région est composée de 7 conseils de cercle, 129 Communes dont 12 urbaines, et un Conseil régional. Le Conseil régional de Kayes (CRK) a été créé en 1999 en tant que collectivité territoriale de plein exercice. Il coordonne les actions de développement à travers des outils de planification tels que le schéma d’aménagement du territoire et le plan stratégique de développement régional.

**Le Conseil régional de Kayes : un moteur sous-régional en proie à une crise de croissance institutionnelle**

Le CRK est une jeune collectivité en constante mutation. Depuis 15 ans, la Région a cherché à anticiper et pallier la menace permanente d’une crise de croissance non maîtrisée : à la fois en termes d’efficacité de gestion des ressources financières (programmes d’Etat, APD, transferts des Migrants, ressources locales), de planification et de suivi des investissements publics et privés - notamment concernant l’industrie extractive - et des flux de travailleurs que ce secteur peut drainer dans des temps relativement courts avec leur contingence en termes d’infrastructures et de santé publique. Après une quinzaine d’années d’existence, le CRK a dû faire face à une crise de croissance interne qui aurait pu mettre à mal sa capacité organisationnelle et sa mission principale de mise en cohérence, d’articulation et de gestion concertée des stratégies de développement du territoire.

Pour mieux comprendre les données concernant la croissance de la région, deux catégories de chiffres sont à rappeler (voir tableau ci-dessous).

Il nous a donc fallu amortir cette forte croissance en posant un cadre de gestion politique, institutionnelle, technique et financière de toutes les dynamiques territoriales de développement, garantie de cohérence, de synergies et d’émancipation des citoyens.

C’est ainsi que le CRK a été en mesure d’assumer progressivement sa mission de mise en cohérence des dynamiques de développement dans tous les secteurs – environnementaux, économiques et sociaux - dont il a la responsabilité. A la fois réceptacle des différentes pratiques, qu’elles soient étatiques, associatives ou privées et caisse de résonance des initiatives innovantes, le CRK a dû expérimenter le principe de subsidiarité et décliner son offre de service dans le respect de l’emboîtement des échelles (village, inter-villages, communes, intercommunalités, cercle, région...).

Ce processus de développement local multi-scalaire est un apprentissage : il doit rester souple, flexible, être sans

	2000	2006	Croissance	2012	Croissance
<b>Budget (en FCFA)</b>	152 450 000	356 256 700	<b>X 2,3</b>	3°881°941°980	<b>X 10,9</b>
<b>Ressources humaines</b>	3 agents 2 appuis	5 agents (dont 2 cadres) 3 appuis	<b>X 2</b>	36 agents (dont 10 cadres) 12 appuis	<b>X 6</b>

cesse questionné ; les outils nécessitent d'être toujours réinventés, réadaptés... Par exemple, lors de la crise politique de 2012 au Mali, la Région de Kayes et l'ensemble des collectivités ont su faire preuve de résilience pour s'adapter et demeurer le dernier échelon de stabilité.

Les multiples partenariats de co-opération décentralisée et autres passerelles de solidarité construites par les diasporas ont consolidé ce processus.

### La ville de Kayes, moteur des échanges sous régionaux

La région de Kayes est une région transfrontalière, qui est au moins autant liée aux régions voisines qu'au reste du Mali. Elle est frontalière des régions du Guidimakha, de l'Assabé et du Hodh el Gharbi en Mauritanie, de Tambacounda et de Kédougou au Sénégal et de Labé et de Kankan en Guinée. Elle occupe donc une position centrale entre Conakry, Dakar, Nouakchott et Bamako au cœur du Bassin du Fleuve Sénégal (BFS) qui correspond à un territoire de vie commune très ancien. Le développement des infrastructures de communication a fortement accéléré les échanges entre les territoires (route, aéroport, téléphonie) et l'intégration sous régionale. Aujourd'hui, la région de Kayes se positionne comme une région carrefour, véritable plaque-tournante pour le BFS avec la possibilité d'offrir des services dans le domaine du transport, de la santé, de l'alimentation... La position transfrontalière de la région de Kayes favorise les échanges avec les régions de pays voisins : « Les peuples de Kayes et de Tambacounda se partagent tout, les ressources humaines, le climat et les préoccupations » disait le Président du Conseil Régional de Tambacounda au moment de la signature de l'accord de coopération avec la Région de Kayes en octobre 2008. Cet accord concerne différents domaines, notamment l'éducation et la formation, la santé, les équipements publics collectifs de base, la promotion de l'emploi, le tourisme, l'environnement et les ressources naturelles, l'action sociale et les mines. Mais au-delà des accords institutionnels, des initiatives comme la SAFRA (semaine de l'amitié et de la fraternité qui réunit notamment Sélibaby, Tambacounda et Kayes) ou comme le Festival de Kayes-Médine-Tambacounda rythment aussi les événements culturels du Bassin du Fleuve Sénégal.

### Pour le développement économique : une condition, assurer la mobilité sous-régionale !

Les échanges économiques entre les territoires concernent essentiellement les ressources naturelles comme la gomme arabique, le baobab, la Calebasse, le jujube, le bétail, le poisson qui contribuent très fortement aux revenus des populations et participent à la croissance. Des marchés importants par territoire sont fréquentés par les populations du bassin du fleuve Sénégal, symbole d'une véritable intégration économique : le CRK a produit un atlas des filières économiques dont les cartes révèlent l'ampleur des échanges avec les régions voisines<sup>2</sup>. Nous restons vigilants pour que la libre circulation de nos concitoyens sur l'espace CEDEAO soit respectée.

Parmi les grandes évolutions intervenues dans le BFS, on peut noter une industrialisation naissante à forte croissance avec l'implantation de plusieurs entreprises minières (or, ciment, marbre, phosphate) et la construction de barrages hydro-électriques (Manantali, Félou...). Malheureusement, cette industrialisation peine encore à profiter directement aux populations : par exemple, si de nombreux villages ont bien été électrifiés, le coût de la vie a fortement augmenté alors que le pouvoir d'achat de la grande majorité des populations n'a connu aucune amélioration. Et parallèlement, on assiste dans la région au développement de l'orpaillage traditionnel qui présente des dangers importants pour la population et l'environnement avec l'introduction de produits à haut risque comme le mercure et le cyanure.



### Entre analyse rétrospective et démarche prospective : la Région de Kayes imagine 2025...

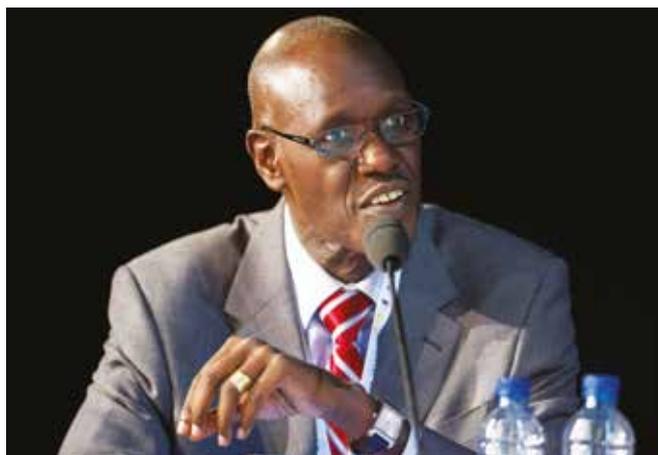
L'animation d'une prospective territoriale s'appuie sur une démarche ascendante devant permettre aux acteurs territoriaux d'explorer les futurs possibles à l'horizon des 15-20 prochaines années afin d'identifier les variables, de construire des hypothèses et des scénarios sur les évolutions majeures à partir des enjeux qui deviendront des facteurs clés du développement local. A terme, il s'agira d'aboutir à une vision commune de l'avenir des territoires du BFS à travers l'animation d'une plateforme de réflexion citoyenne et participative. Aujourd'hui, l'impact du partage de cette animation prospective est nettement perceptible. En effet, les acteurs de Kayes ont pu être éclairés sur les évolutions importantes du BFS et préparés à saisir les opportunités qu'offrent ces mutations.

Les Etats Généraux de la décentralisation organisés fin 2013 ont consacré la Région comme échelon de cohérence pour garantir un développement équilibré du territoire national : elle va devenir l'espace de mise en cohérence des planifications nationale et locale, qui va permettre d'améliorer la gouvernance au niveau régional et local pour une meilleure délivrance des services aux citoyens...

Le processus de développement local qui favorise depuis 15 ans l'émergence de nouvelles règles normatives sur nos territoires, encourage aussi le développement d'une citoyenneté active qui garantit une démocratie participative, la transparence de gestion, le contrôle de l'utilisation des fonds publics, la préservation des biens publics et notamment la gestion raisonnée des ressources naturelles... Autant d'enjeux auxquels nous sommes confrontés, à l'échelle du BFS, pour les prochaines années.

<sup>2</sup> Adresse du site Internet : [www.developpementlocal-sahel.org/-L-atlas-economique-de-Kayes-](http://www.developpementlocal-sahel.org/-L-atlas-economique-de-Kayes-)

### La Gestion stratégique du fleuve Sénégal, Abdoulaye Sene, Président de la SOGEM/OMVS.



Le bassin du fleuve Sénégal couvre une région de 344 000 km<sup>2</sup> à cheval sur quatre pays. Ce qui donne vie au BFS, c'est assurément le fleuve. D'une longueur de 1800 km, le fleuve Sénégal prend sa source au Fouta Djallon puis parcourt les Hauts Plateaux du Nord de la Guinée, la partie occidentale du Mali, les régions méridionales de la Mauritanie et les régions septentrionales du Sénégal.

Ce fleuve constitue une ressource géopolitique plurielle. Le fleuve est d'abord un enjeu de développement du fait de ses diverses utilisations : eau potable, irrigation, transport, électrification. L'accès à cette ressource est donc potentiellement source de conflits. Le bassin est également un espace physique constitué de territoires mis en valeur par des agriculteurs, des pasteurs et des pêcheurs. Cet accès pluriel au foncier constitue également un enjeu sensible. Enfin, le bassin du fleuve Sénégal est une zone d'influence, une scène sur laquelle cohabitent différents acteurs régionaux et internationaux.

Tous ces enjeux pluriels, diversifiés et parfois conflictuels liés au fleuve, imposent une gestion stratégique, participative, globale et intégrée, dépassant l'approche sectorielle « hydraulicienne » classique.

### Présentation historique

Le fleuve Sénégal est le berceau des grands royaumes et empires ouest-africains du Moyen-âge (Ghana, Mali,

Tekrou). Il constitua un axe de pénétration coloniale très important. Dès l'époque coloniale, des aménagements ont été réalisés. Le premier Plan de colonisation agricole du Sénégal date de 1802, puis suivront le « jardin d'essai » de Richard-Toll en 1822, la publication des Instructions nautiques du fleuve Sénégal entre Saint-Louis et Kayes en 1908 et le projet d'aménagement du fleuve pour la navigation, l'irrigation et la production d'électricité défini par l'Union hydroélectrique africaine (UHEA) en 1927.

La première ébauche d'un système intégré de mise en valeur est produite en 1934 par la Mission d'études et d'aménagement du fleuve Sénégal. En 1959, la Mission d'aménagement du fleuve Sénégal (MAS) passe sous le contrôle des trois États autonomes du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal. Alors qu'elle constitue le château d'eau de l'Afrique de l'Ouest, la Guinée n'est intégrée dans le dispositif qu'en 1963 avec la création d'un comité inter-États ; et en 1968, l'Organisation des États riverains du fleuve Sénégal (OÉRS) est créée à Labé (Guinée).

L'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS), qui regroupe le Sénégal, la Mauritanie, et le Mali, est créée en 1972. Elle intégrera la Guinée en 2006. Elle a pour objectifs de :

- réaliser l'autosuffisance alimentaire pour les populations du bassin et de la sous-région ;
- sécuriser et améliorer les revenus des populations de la vallée ;
- préserver l'équilibre des écosystèmes dans la sous-région, et, plus particulièrement, dans le bassin ;
- réduire la vulnérabilité des économies des États membres face aux aléas climatiques, ainsi qu'aux facteurs externes ;
- accélérer le développement économique des États membres.

Au cours de cette même année, le fleuve Sénégal et ses affluents acquiert le statut juridique de « cours d'eau international », ce qui implique liberté et égalité dans toutes les formes d'utilisation de l'eau du fleuve.

Le fleuve étant une ressource très importante et partagée, il est apparu nécessaire de définir des règles adéquates de gestion et d'utilisation. C'est ainsi qu'en mai 2002 est adoptée la charte des eaux du fleuve Sénégal. Celle-ci détermine :

- les principes et modalités de la répartition des eaux entre les différents secteurs d'utilisation ;
- les modalités d'examen et d'approbation des nouveaux projets utilisateurs des ressources en eau ;
- les règles relatives à la préservation et à la protection de l'environnement ;
- le cadre et les modalités de participation des utilisateurs

de l'eau dans la prise des décisions de gestion des ressources du bassin.

### Le programme de l'OMVS

Les objectifs initiaux des barrages de Diama et Manantali étaient de régulariser le fleuve et de fournir les débits pour l'irrigation de 375 000 hectares, l'adduction d'eau potable, la navigation de Saint-Louis à Ambidédi toute l'année mais également de produire 800 millions de kilowattheures par an d'énergie hydroélectrique, d'écarter les crues naturelles, d'empêcher les remontées des eaux saumâtres dans le delta et d'améliorer les conditions de remplissage des lacs alimentés par le fleuve.

Concernant l'objectif d'irrigation, en 2009, plus d'un tiers des capacités d'aménagement étaient valorisées soit 1 368 km<sup>2</sup> dont 940 km<sup>2</sup> aménagés au Sénégal, 421 km<sup>2</sup> en Mauritanie et 7 km<sup>2</sup> au Mali. Toutefois, les superficies mises en culture sont nettement inférieures à celles aménagées : 400 km<sup>2</sup> au Sénégal, 21,5 km<sup>2</sup> en Mauritanie et 1,5 km<sup>2</sup> au Mali.

Concernant la navigation, il est prévu d'aménager un chenal navigable sur environ 905 km, entre Saint-Louis et Ambidebi ; le processus de recherche des financements pour ce projet, est en cours, avec des perspectives prometteuses. Pour ce qui est de l'approvisionnement en eau potable, Nouakchott est aujourd'hui alimentée entièrement à partir du fleuve Sénégal avec le projet Aftout Es Saheli, et Dakar à hauteur de 40 % à partir du lac de Guiers.



Enfin, le volet énergétique de l'exploitation du fleuve Sénégal est celui qui se développe le plus. La centrale de Manantali, mise en service en 2001, a une puissance totale de 200 MW

et une production annuelle de 800 GWh dont 52 % revient au Mali, 33 % au Sénégal et 15 % à la Mauritanie. En décembre 2013 a été inaugurée la centrale hydroélectrique de Felou située à 15km en amont de la ville de Kayes. Elle a une puissance totale 60MW et une production annuelle de 320 à 350 GWH. La répartition de l'énergie est la suivante : 45% pour le Mali, 30 % pour la Mauritanie et 25 % pour le Sénégal. Le démarrage de la construction du barrage hydroélectrique de Gouina (d'une puissance de 140 MW) est en cours de préparation, après la pose de la première pierre du chantier en février 2014. D'autres projets importants de barrages hydroélectriques, et de lignes de transport d'interconnexions de réseaux électriques sont en étude voire en recherche de financement avancée.

## Conclusion

Le BFS constitue un modèle positif de gestion intégrée d'un bassin transfrontalier. L'OMVS est un organisme dynamique, performant offrant un bon cadre de dialogue et disposant d'instruments adéquats.

Les principaux défis de l'OMVS pour les années à venir sont d'accélérer les projets, de renforcer la « productivité de la gestion du fleuve » et de valoriser son caractère intégrateur. Plus largement, l'objectif est de faire du BFS un « territoire » sous régional avec des politiques publiques harmonisées (énergie, agriculture, foncier, etc.) et une vision de développement durable alliant croissance économique, progrès social et préservation de l'environnement.

## Débat sur le BFS

### Place de l'agriculture familiale

Des participants ont dénoncé le fait que l'agriculture familiale soit menacée par le développement de l'agrobusiness. Dans ce contexte, comment articuler le droit des populations à conserver une agriculture familiale avec le souci d'intégrer et de développer l'agro-business ?

Des intervenants ont souligné la nécessité que les Etats aient une politique agricole forte. Chaque Etat doit s'organiser pour valoriser son potentiel agricole et soutenir les petits producteurs. Par ailleurs, il conviendrait de développer des

industries locales de transformation des produits agricoles afin de créer de la valeur ajoutée.

### Rôle et responsabilités de l'OMVS

Certains participants ont regretté que l'OMVS n'ait pas intégré les populations ni les collectivités locales dans la définition de ses objectifs et de son programme d'actions. Ces acteurs souhaiteraient être consultés et s'inscrire dans une démarche gagnant-gagnant.

Par ailleurs, le fleuve est aujourd'hui une frontière et il faut payer un droit de passage de 5000 FCFA pour traverser. La question a donc été posée de savoir ce que fait l'OMVS pour que le fleuve cesse d'être une frontière ? Enfin, un participant a souligné le fait que des villages situés à proximité des lignes à haute tension ne sont pas électrifiés.

En réponse à ces remarques, Monsieur Sene a souligné la nécessité d'une gouvernance multi-secteurs, multi-acteurs et multi-niveaux. L'OMVS à lui seul ne peut répondre à tous les problèmes et attentes des populations. Sa mission première est de réaliser des infrastructures stratégiques mais c'est aux Etats de faire le reste (mise en œuvre de programmes d'électrification rurale, d'aménagement hydro agricoles). Il convient également de donner plus de compétences et de moyens aux collectivités territoriales pour la mise en valeur des territoires. Il faut donc redéfinir les rôles respectifs de l'OMVS, des Etats et des collectivités territoriales.

Monsieur Sene a également précisé que le paiement de taxes était nécessaire à l'entretien des infrastructures. Il rappelle que les bailleurs de fonds financent les investissements mais pas l'entretien. Ce sont donc les usagers de ces ouvrages qui sont mis à contribution.

### Impact de l'exploitation minière sur les territoires

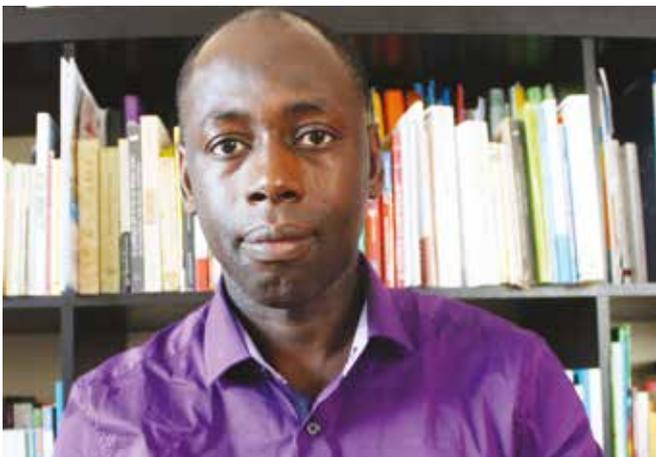
Concernant l'exploitation minière au Mali, les retombées sur le développement local sont jugées globalement négatives. Les recrutements sont dérisoires faute d'expertise locale et toutes les ressources financières vont à Bamako. Malgré la loi qui stipule que l'Etat doit reverser les ressources issues de l'exploitation minière aux collectivités, la région de Kayes n'a jamais rien reçu. Les contrats avec les sociétés minières sont signés à Bamako dans une totale opacité. En outre, comme dans bon nombre de pays, l'Etat concède une exonération fiscale aux entreprises minières.

# REGARDS CROISÉS

## SUR LA DÉCENTRALISATION

*Cette seconde table ronde propose un état des lieux de la décentralisation en Mauritanie, au Mali et au Sénégal en replaçant ce processus dans une perspective historique. Elle souligne les différentes approches adoptées, avec une implication plus ou moins forte des populations, et met l'accent sur le caractère inachevé de la décentralisation dans le BFS. Elle montre que la décentralisation ne s'accommode ni d'une tutelle ni d'un dépérissement de l'Etat, qu'elle exige une reconfiguration du mode de régulation mais également une redéfinition des stratégies de développement.*

### **Mauritanie : entre décentralisation et contrôle étatique, Abdoulaye Diagana, chercheur**



Théoriquement conçue pour permettre aux élus locaux de suppléer l'Etat, la décentralisation en Mauritanie reste lourdement tributaire de la nature d'un Etat centralisateur. La volonté de s'assurer un plus grand contrôle du territoire (et des administrés) impacte les relations entre les élus et les représentants de l'Etat à travers ses services déconcentrés. Entre les deux, les populations cherchent la place qui doit être la leur tout le long du processus de décentralisation. Dans ce contexte complexe de transfert de normes, se pose la question : Comment des Etats fragilisés par la faiblesse de leurs moyens et des populations qui ne sont pas toujours bien préparées peuvent-ils encadrer efficacement leur politique de développement ?

A travers des exemples tirés des difficultés rencontrées par les Collectivités territoriales durant la dernière mandature, cette contribution montre que la décentralisation en Mauritanie reste sous le contrôle de l'Etat.

### **Présentation**

En Mauritanie, le processus de décentralisation fut introduit selon l'approche Top-Down (descendante). En 1986, lorsque les autorités mauritaniennes décident d'engager le pays dans la voie de la décentralisation, ce ne fut pas sur la base d'une concertation populaire, ni pour répondre à une demande formulée par les populations. Les Mauritaniens en ont pris connaissance en écoutant, à travers leur poste radio, le chef de l'Etat dans son discours du 12 décembre 1985. Le choix même de la date<sup>3</sup> et la façon dont l'annonce avait été faite laissent à penser qu'il s'agissait d'un choix opportuniste destiné à effacer le souvenir et l'influence des SEM (Structures d'Education des Masses), tout en dotant le nouveau pouvoir d'une assise populaire plus élargie.

### **Décentralisation pourquoi donc ?**

L'on pouvait s'attendre à ce que la disparition des Structures d'Education des Masses voit l'avènement d'une ère marquée par la responsabilisation réelle des populations, associées dans l'identification et la prise en charge de leurs besoins spécifiques. Cette responsabilisation ne fut que théorique. En réalité, la décentralisation garde une patine particulière avec la volonté d'assurer le contrôle politique des citoyens tout en répondant à un impératif de commandement territorial. Sur le papier, les textes restent pourtant séduisants. L'Ordonnance 87-289 du 20 octobre 1987 délimite les territoires et les compétences : la voirie urbaine, les écoles, les centres de santé, les transports, l'hygiène, les marchés, les abattoirs, l'aide aux indigents... entre autres relèvent désormais de la compétence des communes. Mais des écueils majeurs vont se dresser sur le chemin des entités nouvelles créées. Parmi eux, le manque de moyens financiers et humains : comment financer la décentralisation et surtout avec qui conduire les politiques de développement local ?

## Un Etat centralisateur

Ce pas de deux et ces hésitations du processus de décentralisation en Mauritanie tiennent surtout à la nature de l'appareil d'Etat. La Mauritanie se distingue par une tradition jacobine et un appareil étatique prégnant. Paradoxalement, celui-ci est instrumentalisé par des forces qui le vident de sa substance (tribus, ethnies, armée....). L'analyse ex post met en évidence ici un faible poids de la société civile et une grande instabilité politique marqué par la récurrence des prises du pouvoir non constitutionnelles. Sans doute faudrait-il y voir le résultat de l'extranéité de l'Etat qui pèse sur le sort des politiques de développement. Sa subjectivation porte les stigmates des errements que connaissent les normes transférées avec des sous-entendus téléologiques qui essentialisent les comportements sociétaux. On se retrouve donc, dans l'ensemble, avec un cadre institutionnel bien élaboré mais un Etat désargenté. D'où l'art de céder ce que l'on n'a pas. C'est une aporie.

## Le lit des malentendus

La compréhension que chacun des protagonistes (Etat, élus, citoyens) a du processus de décentralisation fait le lit de malentendus parfois inconciliables. Les décisions des élus restent soumises à l'approbation préalable de la tutelle qui peut dissoudre, suspendre ou révoquer le conseil municipal ou le maire et ses adjoints. Financièrement, les entités décentralisées dépendent de l'Etat qui les maintient sous assistance budgétaire, même si c'est dans des proportions squelettiques. Leurs maigres ressources propres, conséquence d'un faible taux de recouvrement des taxes locales, ne leur permettent pas de couvrir les besoins.

Cette situation prend un relief particulier à Nouakchott où un bras de fer oppose régulièrement la Communauté Urbaine à l'Etat. Théoriquement, les élus disposent d'un budget qu'ils gèrent en toute indépendance. Mais dans les faits, les services techniques de l'Etat restent maîtres du jeu. L'illustration en est donnée par la décision prise par le Trésorier payeur général de soustraire 638 millions d'UM des comptes de la CUN sans même en aviser son président alors en voyage au Brésil<sup>4</sup>.

D'autre part, la Communauté Urbaine de Nouakchott se plaint régulièrement de rencontrer des obstacles dans la mise en œuvre de ses projets. Ce serait le cas du projet de rénovation du marché de la capitale, celui de la mosquée

marocaine ou encore ceux portant création d'espaces verts à Nouakchott.

## Idiosyncrasie dans le Bassin du Fleuve Sénégal

Devant cet horizon qui s'éloigne jusqu'à s'occlure, les stratégies de contournement des populations du Bassin du Fleuve Sénégal reposent sur deux types de réponses : l'approche réticulaire par la mobilisation des leviers de la migration et le recours aux ONG qui soutiennent et accompagnent leurs initiatives.

Grâce à ces deux leviers, les communes s'accordent un moyen de pallier jusqu'à une certaine limite l'absence de l'Etat. A Kaédi par exemple, ce sont les jeunes et les animateurs du mouvement associatif qui se mobilisent pour des opérations « ville propre »<sup>5</sup>. Quant aux femmes de l'Union des Groupements des Artisanes et Teinturières du Sahel (U-GATS, 24 coopératives, 700 femmes), elles initient des ateliers de formations de femmes issues d'autres localités du pays dans le cadre d'activités génératrices de revenus. A défaut d'impulser ce genre de ressorts, les autorités gouvernementales ne manquent pas d'honorer de leur présence les cérémonies qui sanctionnent généralement les activités.

## L'avenir au « pays frontière » ?

Les populations du Bassin du Fleuve Sénégal s'affranchissent des frontières qui s'estompent (Badie). Par leurs pratiques quotidiennes, elles créent une région dynamique fonctionnelle qui ignore les limites imposées par les Etats. Partant, elles poussent vers un plus grand abandon de souveraineté et vers la naissance de régions fonctionnelles transfrontalières qui sont de véritables bassins de vie transfrontaliers et interdépendants. Il y a lieu de s'interroger sur la nécessité de permettre aux régions externalisées de se gérer en fonction de synergies locales.

<sup>3</sup> Le 12 décembre (12/12) était devenu une fête nationale pour célébrer l'arrivée au pouvoir en 1984 du colonel Ould Taya suite à un coup d'Etat militaire contre le Colonel Mohamed Khouna Ould Haidallah en déplacement à Bujumbura.

<sup>4</sup> Ce montant correspondait à la différence de la note que la Mauritanie devait régler à la société Pizzorno chargée de la collecte des ordures à Nouakchott.

<sup>5</sup> Opérations que le Sénégal a initiées par exemple dans les années 90 avec le mouvement Set-Settal.

### **La décentralisation inachevée au Mali, entre crise de l'Etat et émergence des territoires,** Stéphanie Lima, maître de conférences à l'Université Champollion



Au Mali, sous la Troisième République (instaurée en 1992), la mise en œuvre de la réforme de décentralisation est présentée comme une double rupture, sur le plan territorial, d'une part, et sur le plan politique d'autre part. Malgré une recomposition politico-territoriale locale inédite, avec l'avènement de 703 communes et conseils municipaux, le décrochage des niveaux supérieurs (cercles et régions) dans ce mouvement de refonte spatiale renvoie aux limites d'une «révolution» largement inachevée. Ainsi, dès 1999, les premières élections communales ouvrent l'espace local aux formations politiques ainsi qu'aux partenaires techniques et financiers, aussi impatients les uns que les autres d'investir ce terrain. Entre 2001 et 2007, le dispositif d'appui technique et financier aux communes (PACT, Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales) augure quant à lui d'une mouvance recentralisatrice qui se poursuivra sous le mandat d'Amadou Toumani Touré, jusqu'au coup d'Etat de 2012. Durant cette période, comme le souligne Gilles Holder «la décentralisation opérera sous l'angle de la «décharge» de l'Etat et entraînera un effet démultiplicateur du régime de corruption en accentuant les inégalités par une redistribution restreinte». Dans le même temps, la société locale malienne, des élus aux associations de ressortissants, notamment dans la Région de Kayes, fait montre d'une implication volontaire dans les affaires communales. L'émergence de l'intercommunalité dès 1999 et son renforcement jusqu'en 2006, à la veille de la promulgation du décret sur « l'intercollectivité »

peut être lue comme une réponse à la « crise » de la décentralisation. De cette manière, la dynamique de la décentralisation se prolonge, du fait des collectivités elles-mêmes, elle se poursuit par le bas, voire même en dehors de l'Etat. Ce dernier n'est plus le garant d'une réforme de portée nationale puisque, d'un côté des initiatives locales qui s'inscrivent dans le champ du développement local et du projet de territoire, en faisant appel à la coopération décentralisée et au co-développement dans cette région de migration internationale, se multiplient et, de l'autre, des dispositifs techniques enferment la décentralisation dans un registre fonctionnaliste.

Absent aux siens et absent à lui-même, l'Etat malien perd en légitimité et met en péril l'avenir d'une nation qui trouve refuge dans le système «D» et l'entraide (y compris via les réseaux migratoires). Durant les deux mandats d'ATT (2002-2012), il semble que les objectifs initiaux de la décentralisation, en particulier la restauration de la crédibilité de l'Etat par un partage du pouvoir avec les collectivités, aient été occultés. Cependant, malgré toutes ces difficultés, le désir d'autonomie et de responsabilisation est palpable sur le terrain, par exemple avec le «retour» des anciens pays précoloniaux dans l'armature émergente des intercommunalités (dans les zones historiques du Diombougou, du Guidimakha, entre autres).

A l'échelle régionale, les trajectoires des collectivités locales peuvent être analysées à l'aune de logiques spécifiques, telles que la migration et la coopération territoriale. Dans la région de Kayes, longtemps perçue comme « périphérie », la multiplicité des acteurs engagés dans le développement local produit aujourd'hui des recompositions innovantes et reconnues au niveau national.

Le manque de relais au niveau central renvoie aux limites d'une réforme largement déterminée par les institutions internationales en vue de contourner l'Etat central et ses « travers ». La consolidation de l'Etat se présente comme le point aveugle de la réforme de décentralisation, car à force de le reléguer en arrière-plan celui-ci a fini par être vidé de sa substance.

En prise avec différents contextes qui l'ont malmenée, la décentralisation reste malgré tout une perspective forte pour le Mali dans la phase de reconstruction qui s'amorce à l'heure actuelle. Parmi les points positifs, on peut citer l'organisation des Etats généraux de la décentralisation en octobre 2013 qui prévoient de lancer la politique de régionalisation du pays et d'accélérer les transferts de compétences et les

ressources financières aux collectivités locales ainsi que le retour d'Ousmane Sy qui a été un des bâtisseurs de la décentralisation dans les années 2000 et qui a été nommé en avril 2014 ministre de la décentralisation et de la ville. Enfin, dans le cadre de la réconciliation nationale et pour garantir de meilleures conditions de vote, les élections municipales, qui devaient avoir lieu en avril, ont été reportées de six mois.

### **L'acte III de la décentralisation au Sénégal : radioscopie d'une réforme en construction, Falilou Mbacké Cissé, expert consultant**



Le Sénégal s'est inscrit depuis longtemps dans une dynamique progressive de décentralisation. De grandes réformes ont été menées et qui préfiguraient une approche territoriale du développement. La dernière en date est la politique de régionalisation introduite en 1996, qui traduisait la vision et la volonté de l'Etat de donner et de faire jouer un rôle fondamental au Territoire dans les processus de développement économique et dans la production de réponses adaptées et durables à la demande sociale.

Une vingtaine d'années après, l'Etat a de nouveau engagé un grand chantier de réforme communément appelé « Acte III de la décentralisation ». Il vise globalement l'émergence de « territoires viables, compétitifs, et porteurs de développement durable », la modernisation de l'Etat, la cohérence et la performance de la décentralisation.

Les premières conclusions de cette réforme ont abouti à la

suppression de la région comme collectivité locale, l'érection du département en collectivité locale et la communalisation intégrale qui érige les communautés rurales et les communes d'arrondissement en communes de plein exercice. Quant à la réflexion sur le développement territorial et la territorialisation des politiques publiques, elle devrait être abordée ultérieurement, dans une seconde phase avec la création de pôles de développement correspondant aux sept régions d'origine.

Réforme très controversée tant dans la démarche méthodologique que dans le contenu, l'Acte III de la décentralisation ne répond pas aux enjeux du développement territorial. Que l'on considère le contexte national de pauvreté ou les objectifs des réformes annoncées par l'Etat, il est pour le moins difficile d'établir concrètement le lien logique entre les défis socio-économiques et environnementaux à relever d'une part, et les premières conclusions de l'Acte III d'autre part. En effet, au lieu d'engager une réflexion, inclusive et audacieuse proposant une vraie rupture sur l'approche actuelle du développement territorial, cette réforme se limite à une vision administrative et techniciste de la décentralisation.

Il apparaît donc que la décentralisation au Sénégal est en quête d'un « second souffle ». Après une mise en place institutionnelle plus ou moins réussie – et qu'il faut améliorer et parfaire certainement – le principal défi est de faire jouer à la décentralisation les véritables actes de sa fonction : le développement économique et la délivrance de services en quantité et en qualité dans le respect de la biosphère.

Il faut donc que la politique de décentralisation s'inscrive dans l'objectif d'un meilleur développement. Pour cela, trois pistes sont proposées : la première vise à sortir du face à face Etat-Collectivités et de la question du transfert des ressources, la deuxième vise à sortir de la confusion entre décentralisation et administration des collectivités pour inclure d'autres acteurs qui disposent de compétences à mobiliser. Enfin, la troisième vise à endogénéiser la politique de décentralisation en évitant tout mimétisme et en s'inspirant des principes de décentralisation existant dans les sociétés traditionnelles.

# LA DÉCENTRALISATION, UN MOYEN DE MUTUALISER

## LES SAVOIRS ET DE PARTAGER LE POUVOIR

*Malgré l'insuffisance des cadres réglementaires, le manque de moyens humains et financiers, les territoires du BFS font preuve d'innovations sociales et institutionnelles. Ils tentent de faire coïncider les espaces démocratiques (espaces de vie) avec les cadres institutionnels (espaces de gestion). A travers la présentation d'expériences de gouvernance multi acteurs, de gestion participative mais aussi la valorisation d'outils de gestion concertée, cette thématique souligne le dynamisme des acteurs locaux (élus, associations, chercheurs), leurs capacités à mettre en commun leurs savoirs et à construire ensemble des solutions durables. Elle promeut également la territorialisation des politiques publiques, analysée comme levier d'une décentralisation effective, offrant les conditions d'un développement équilibré et durable par l'émergence de territoires viables portés par des collectivités territoriales fortes.*

### **Synthèse de l'atelier : Vers une gouvernance démocratique locale**

Dans cet atelier, la notion de gouvernance démocratique locale a été déclinée dans toute sa diversité. C'est une gouvernance inventée, imaginée par une pluralité d'acteurs qui a été présentée dans les quatre communications. Une gouvernance synonyme d'expérimentation, ascendante et plurielle.

La définition du niveau local a aussi été appréhendée dans sa diversité, les pratiques et les représentations des territoires locaux s'inscrivant dans des trajectoires différenciées de construction dans chaque contexte national (Mali, Mauritanie, Sénégal).

A l'issue de cet atelier, ce n'est pas une définition commune de la «GDL» (Gouvernance Démocratique Locale) qui ressort, mais il est possible de poser une grille de lecture transversale sur les quatre cas d'étude présentés, selon le niveau territorial concerné, les acteurs impliqués, les modalités de la gouvernance et enfin les limites et les enjeux de l'expérience.

#### **● La mutualisation des compétences pour une meilleure gestion du territoire, l'exemple du Comité de Pilotage des Communes du Diombougou (CPCD) dans la région de Kayes au Mali.**

Le niveau territorial concerné dans cette expérience est l'intercommunalité. Le CPCD a été créé en 2001, à la fois en continuité et en rupture avec les expériences de développement portées par les associations de migrants dans la zone dans les années 1980 et 1990. Les territoires communaux et intercommunaux ont pris le pas sur les espaces associatifs et un nouveau dialogue s'est construit entre collectivités locales et migrants.

Concernant les acteurs, les élus sont en première ligne mais l'accent est aussi mis sur l'importance des «cadres intermédiaires»: Agent de Développement Local et Secrétaires Généraux des mairies qui ont un grand rôle à jouer dans l'animation locale et dans la gouvernance.

Dans cet exemple, il s'agit d'une gouvernance démocratique locale mais aussi en réseau, avec une circulation forte des informations, dans le processus décisionnel entre ici et là-bas.

#### **● La mise en place d'un dispositif d'auto-évaluation des performances communales à Bakel dans la région de Matam au Sénégal.**

L'apport de cette communication a été de présenter toutes les étapes de la méthodologie d'auto-évaluation.

Le niveau territorial concerné dans cette expérimentation a été le niveau communal et les acteurs clés ont été les élus. La gouvernance a été abordée sous l'angle, non pas de la prise de décision, de ses modalités, mais de la capacité des acteurs à accepter l'auto-évaluation, à se l'approprier, c'est-à-dire à formuler un bilan et à l'interroger au regard de critères, l'aboutissement étant l'élaboration d'un plan d'action consensuel.





### **Synthèse de l'atelier : Le territoire, un espace collectif de décision et d'action**

Les quatre communications ont mis en évidence le rôle important que peuvent jouer les jeunes, les femmes, les collectivités locales, les organisations de base et les bénéficiaires en général dans la réflexion sur le développement de leur territoire mais aussi l'importance de mettre en place des mécanismes de concertation permettant à ces différents acteurs de se rencontrer, d'échanger et de construire ensemble.

#### **● La participation paysanne à la conception des politiques au Sénégal.**

La communication a présenté une approche participative novatrice qui vise, à partir de jeux de rôle, à tester avec les acteurs locaux l'élaboration de normes de gestion et de gouvernance des ressources de leurs localités, basées sur leurs pratiques et leurs réalités, sans pour autant remettre en cause les intérêts nationaux. L'objectif de cette méthode est d'une part d'obtenir une conception plus participative des politiques publiques et d'autre part d'améliorer l'efficacité de ces politiques en intégrant les spécificités locales.

#### **● L'entente foncière en Mauritanie : comment élus et population élaborent des solutions pour pallier l'absence de cadre institutionnel clair**

A travers l'exemple de la commune de Baidiam, cette communication a montré comment élus et population s'organisent pour une exploitation concertée des terres aménagées. Dans un contexte où la gestion foncière repose sur un système traditionnel fortement inégalitaire, l'entente foncière a permis aux acteurs locaux de dépasser les clivages, d'améliorer l'accès à la terre et de définir collectivement des règles de partage et d'utilisation d'espaces aménagés.

#### **● Le rôle des femmes dans la gouvernance des territoires au Mali**

La communication a porté sur l'amélioration de la

représentation et de la participation des femmes rurales à la prise de décision locale. Au Mali, sur les 703 communes existantes, on ne compte que 14 femmes Maires. Le code de la famille, qui était censé améliorer les conditions des femmes, a été révisé et presque vidé de son contenu. A ce jour la participation des femmes à la vie politique locale demeure très faible pour de multiples raisons : méconnaissance de leurs droits et des rouages politiques, poids des traditions, pauvreté, etc.

Grace à des outils simples (thés palabres, partage d'expérience etc.), l'Association professionnelle des femmes rurales (ASPROFER) a permis aux femmes rurales de mieux connaître leurs droits et leur rôle dans la société et de pouvoir prendre part aux décisions locales.



#### **● L'implication des jeunes dans le développement de la commune de Bordj Bou Arreridj en Algérie**

La communication a porté sur l'expérience de l'association el Ghaith dans le domaine de la jeunesse et de l'enfance. Une attention particulière a été apportée à un projet de création d'une crèche, regroupant des enfants de différents milieux sociaux et des handicapés, dont la gestion a été reprise par la municipalité après quelques années. Le travail d'El Ghaith illustre le rôle moteur que peut jouer la société civile en Algérie dans la mise en place de politiques de développement local ainsi que l'importance des jeunes et leur capacité à porter efficacement et durablement le développement.



### **Synthèse du débat et des questions soulevées dans l'atelier**

On retiendra de ces expériences la pertinence d'une approche innovante mettant en valeur des savoirs endogènes ; la capacité des acteurs locaux à trouver des solutions locales qui répondent à leur problème ; la nécessité de doter les acteurs de capacités pour qu'ils puissent remplir leur rôle et l'impact que les jeunes peuvent avoir dans la construction de la citoyenneté. Les interventions qui ont suivi les présentations ont mis l'accent sur l'importance de l'éducation des femmes. Avant de travailler sur la représentativité des femmes dans la vie politique, il faut leur apporter des connaissances et renforcer leurs capacités.

---

### **Synthèse de l'atelier : la territorialisation des politiques publiques**

Le projet de territorialisation des politiques publiques est en train d'être expérimenté dans les pays limitrophes du Bassin du fleuve Sénégal par un ensemble de réformes. Celles-ci mériteraient d'être assouplies dans certains pays et devraient se traduire par des actions concrètes dans d'autres.

#### **● Les enjeux, conditions et risques de la territorialisation des politiques publiques**

Le projet de territorialisation des politiques publiques au Sénégal consacre l'essoufflement du modèle de l'Etat jacobin et

de l'approche sectorielle du développement au profit d'une démarche valorisant les territoires comme leviers de l'action publique. La place tenue occupée par les territoires dans le mode de régulation post coloniale peut s'apprécier à travers une décentralisation ancrée mais inachevée, une politique peu conséquente d'aménagement du territoire, un rapport asymétrique entre Etat et territoires, les résultats mitigés de la politique de développement local à forte orientation sociale au détriment de la revitalisation des économies territoriales. C'est pourquoi, la territorialisation ambitionne de promouvoir les conditions d'un développement équilibré et durable s'appuyant sur un aménagement spatial cohérent garantissant l'émergence de territoires viables promus par des collectivités territoriales fortes. L'analyse révèle que la territorialisation des politiques ou des services peut bien être analysée comme levier d'une décentralisation effective et/ ou comme risque de fragmentation et de complexification des instances de régulation publique voire de reproduction des inégalités socio culturelles. Si elle reste soumise à une logique de développement territorial (versus développement territorialisé) tout en se positionnant comme un levier stratégique capable d'atténuer les risques liés à son caractère novateur, elle pourrait bien constituer le socle du mode de régulation émergent.

#### **● Le Plan Climat Territorial Intégré de la zone Ferlo au Sénégal**

Le programme de coopération entre la région Rhône-Alpes et l'entente Ferlo se justifie par le contexte de changement climatique et les stratégies d'adaptation des acteurs face aux modifications de l'écosystème. L'objectif est de prouver, à partir de l'échelon local, qu'un environnement de qualité et une gestion concertée des ressources naturelles sont essentiels pour la réduction durable de la pauvreté. Dans ce cadre, le Ferlo, qui s'apparente à un « pays » et qui regroupe 5 Régions, apparaissait comme le laboratoire idéal. Ce programme vise à promouvoir les économies d'énergie, en installant des foyers améliorés, préserver et restaurer les écosystèmes du Ferlo en érigeant des zones de mise en défens, mettre en place un système d'alerte précoce pour la gestion des ressources pastorales, améliorer la santé animale en installant des Parcs à vaccination et renforcer la capacité des acteurs locaux pour la prise en compte des changements climatiques dans les politiques locales.



### ● La valorisation du patrimoine du fleuve comme outil de développement économique

La communication a porté sur le programme de coopération interrégionale porté par la Région Nord Pas de Calais et regroupant les Régions de Saint-Louis, Matam, Kayes et Tambacounda. L'objectif était de constituer un cadre interrégional de valorisation et d'harmonisation des ressources territoriales partagées par les collectivités riveraines du Bassin du Fleuve Sénégal. Cette volonté de gestion collégiale des atouts de la vallée a toutefois rencontré des difficultés dans la mise en œuvre du programme. On y retient la faiblesse des ressources humaines et financières, l'instabilité politique et le manque de suivi politique. Toutefois, ce programme aura permis d'engager un dialogue politique entre les différentes collectivités membres et constitue une expérience utile pour des actions futures.

### Discussion autour des communications

Les communications sur la territorialisation ont suscité des échanges et interrogations qui ont porté sur l'Acte 3 de la décentralisation et ses effets sur les coopérations décentralisées, l'échelle la plus appropriée pour une territorialisation permettant la participation des populations, les enjeux liés à la redistribution des ressources financières et humaines, lesquelles sont généralement concentrées dans la capitale. Enfin, il a été souligné le fait que la territorialisation est plus une question d'enjeux de pouvoir que d'un aménagement de politiques publiques de développement.

# VERS UNE ÉCONOMIE DURABLE ET REDISTRIBUTRICE

*Le Bassin du fleuve Sénégal dispose d'importantes richesses naturelles (foncier, fleuve, minerais, etc.) qui ne bénéficient pas de manière conséquente aux populations locales. Cette thématique pointe l'inégale répartition des richesses et met en lumière diverses initiatives qui visent à développer des modèles économiques alternatifs, conciliant croissance économique, justice sociale et respect de l'environnement. Elle montre comment les acteurs de la société civile du BFS s'organisent pour défendre des principes d'équité et proposer des solutions innovantes à différents niveaux. Enfin, elle démontre que le développement local nécessite une mobilisation de tous les acteurs autour d'intérêts communs.*

## **Synthèse de l'atelier : Le territoire, un espace collectif de décision et d'action**

### **● Le développement d'une agriculture saine et durable, l'exemple de la Fédération Ngatamaaré Tooro de Guédé**

Face à différentes contraintes et menaces de l'agriculture conventionnelle (coûts et dangers liés à l'utilisation des pesticides, dégradation progressive des sols et disparition tendancielle des semences paysannes), la fédération Ngatamaaré Tooro de Guédé s'est lancée dans un processus de recherche-action basé sur la pratique d'une agriculture saine et durable (ASD). L'adoption de cette forme d'agriculture se traduit par un abandon de tout usage de produits chimiques par les exploitants agricoles de la zone pour s'adonner aux moyens naturels de fertilisation des sols ou de traitements phytosanitaires. La stratégie adoptée par le Réseau Ecoles Eco vise à former en agro-écologie des jeunes déscolarisés, à les aider à trouver des terres et à les accompagner dans tout le processus d'exploitation agricole saine et durable. En formant les jeunes, le réseau sensibilise également les parents. Il les encourage à changer leurs comportements et à se tourner vers une agriculture n'utilisant aucun intrant chimique. Au-delà des activités de formation et de sensibilisation, la fédération Ngatamaaré Tooro intervient dans la production de semences traditionnelles paysannes, l'amélioration des méthodes culturales et l'appui à la commercialisation des produits de ses membres et des jeunes apprenants.

### **● Développement d'une filière laitière à partir de la production locale dans le département de Dagana**

Le département de Dagana est une zone à vocation pastorale importante ; elle constitue l'un des principaux

pôles d'élevage au Sénégal avec près de 80 000 têtes de bovins soit 25% du cheptel de la région de Saint Louis. Le projet Asstel<sup>6</sup>, qui a démarré début 2013, est mis en œuvre par un consortium constitué du Gret, d'Asodia, du Conseil régional de Saint-Louis, du GIC de Dagana et de la Laiterie du Berger. Il se fixe comme objectif d'améliorer les revenus des éleveurs du département par l'accroissement et la valorisation de la production laitière, ce qui permet aussi d'améliorer l'approvisionnement de la Laiterie du Berger qui commercialise du lait frais et des produits laitiers dans les grandes villes du pays. La stratégie principale du projet repose sur le développement de services de proximité pour l'alimentation du bétail dans les deux zones agro-écologiques d'intervention, le walo et le diéry. Ce projet se veut un test significatif de l'adaptation des méthodes d'élevage à des contraintes de marché et de territoire pour la construction d'une filière locale durable. Une attention particulière est accordée à la mise en place et l'animation d'un cadre de concertation multi-acteurs (collectivité locale, autorités administratives, opérateurs économiques, services d'appui, OP) qui a pour objectif de gérer les modalités de fonctionnement du projet et de veiller à son articulation avec la politique d'élevage.



### ● La contribution des exploitations familiales au développement agricole

La FONGS<sup>7</sup>, première OP faitière nationale au Sénégal, est une fédération créée en 1976 qui œuvre pour la promotion des exploitations familiales. Cette fédération a pour ambition d'assurer la sécurité alimentaire des Sénégalais à travers ses exploitations familiales membres tout en favorisant l'emploi des jeunes et une meilleure gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Le bilan à mi-parcours de la FONGS (basé sur les résultats du suivi de 1811 exploitations familiales sur les campagnes agricoles 2011-2012 dans différentes zones agro-écologiques du Sénégal) a montré qu'il est nécessaire de soutenir l'agriculture familiale sénégalaise, non seulement car elle contribue de façon significative à nourrir la population (rurale et urbaine), mais aussi car elle crée de la richesse et des emplois (en moyenne 9 actifs par exploitation). Toutefois, la FONGS reconnaît que les revenus générés par les exploitations familiales sont encore faibles, ce qui favorise l'exode rural.

La communication a porté également sur les relations entre les exploitations familiales et les investisseurs privés. Pour la FONGS, ces relations devraient être fondées sur la complémentarité, en orientant les investisseurs privés sur la valorisation et la transformation des produits agricoles. Plusieurs exemples existent d'agro-industriels qui collaborent avec les exploitations familiales en intervenant en aval de la production : c'est le cas pour l'arachide avec CAIT et SUNEOR, la tomate transformée par la SOCAS, le coton valorisé par la SODEFITEX ou encore le riz local avec VITAL.

### Synthèse des communications et résumé des échanges

Les trois expériences présentées ont mis en évidence le rôle important que jouent les exploitations familiales dans la sécurité alimentaire des ménages sénégalais et dans la gestion des ressources naturelles. Les principaux éléments qui sont ressortis des communications sont : le souci pour les exploitations familiales de répondre à la demande alimentaire des ménages sénégalais (ruraux et urbains), la nécessité de mettre en place des systèmes alimentaires durables et territorialisés, le besoin de complémentarité entre exploitations familiales et agro-industriels en réfléchissant sur des modèles adaptés.

Les différents échanges qui ont suivi les communications ont

soulevé divers enjeux et proposé des pistes d'actions :

- Comment réduire la vulnérabilité des paysans, en particulier des enfants, face à l'utilisation des produits chimiques ? Au Sénégal, il n'existe qu'un seul centre de contrôle phytosanitaire basé à Dakar alors que le besoin est manifeste dans la vallée du fleuve Sénégal. Une proposition ressortie des échanges est d'ouvrir un centre de toxicovigilance à l'UGB pour soutenir les exploitations agricoles de la vallée dans le contrôle de l'utilisation des produits chimiques.
- Comment contrer la menace des OGM ? il est ressorti des échanges qu'il faudrait non seulement plus de moyens pour sensibiliser les Sénégalais sur la menace des OGM, mais aussi une réelle volonté politique pour protéger le patrimoine génétique local.
- Comment améliorer la fonctionnalité des instruments de gestion foncière, notamment les Plans d'occupation et d'aménagement des sols (POAS) promus dans la vallée du fleuve Sénégal ? Les populations locales n'arrivent toujours pas à s'approprier l'outil POAS malgré l'effort d'animation soutenu par la SAED et les collectivités locales.
- L'agriculture saine et durable est-elle en mesure d'assurer la sécurité alimentaire des Sénégalais ? La question a soulevé un débat et fait ressortir des positions différentes en fonction des types d'acteurs.
- Quels types d'agricultures pour le BFS ? La politique agricole sénégalaise axe son discours sur l'autosuffisance alimentaire mais cette priorité affichée ne se traduit pas dans les grands programmes mis en œuvre par l'Etat qui sont tous orientés vers une exploitation intensive des terres agricoles fertiles.

<sup>6</sup> Accès aux services et structuration des éleveurs laitiers

<sup>7</sup> Fédération des ONG du Sénégal – Action paysanne

## Synthèse de l'atelier : Exploitation minière et développement territorial

### ● La Stratégie de Développement de Teranga Gold dans les régions de Kedougou et Tambacounda au Sénégal

Teranga gold est une société canadienne qui détient 90% de la mine de Sabodala dans la région de Kédougou. En tant que détentrice de la première mine d'or industrielle du Sénégal, la société souhaite établir les normes de l'industrie pour une exploitation minière socialement responsable. La Stratégie de Développement de Teranga Gold est l'aboutissement d'un processus de 18 mois de planification concertée entre l'entreprise, les communautés, l'Etat et les parties prenantes. Elle définit la vision à long terme de l'entreprise et la manière dont elle va orienter ses opérations afin de maximiser les avantages pour les communautés d'axe d'intervention. Trois axes prioritaires ont été définis : Croissance économique durable, Agriculture et sécurité alimentaire, Éducation des jeunes et formation. 78 actions ont été programmées pour renforcer l'impact positif de la mine sur le développement régional.



### ● Construction d'un plaidoyer autour de l'exploitation minière au Mali

Le Mali est le troisième producteur d'or africain et compte 9 sociétés minières internationales. Seulement 20% des revenus de l'exploitation reviennent à l'Etat malien. Les

contrats miniers ont été négociés par des personnes qui n'avaient pas la compétence dans un contexte peu favorable. Aujourd'hui, en réaction aux effets néfastes de l'exploitation minière, la société civile exerce de plus en plus de pressions sur l'Etat et les entreprises. Le gouvernement a donc décidé de réviser tous les contrats miniers et de renégocier ceux qui sont contraires aux intérêts du Mali. Dans cette optique, les acteurs de la société civile s'organisent et construisent leur argumentaire.

### ● Participation des OSC à la révision du code minier : l'exemple de la plateforme Publiez ce que vous payez en Guinée

L'action de la plateforme Publiez ce que vous payez part du principe que l'exploitation minière doit engendrer des revenus et être un moyen efficace de lutte contre la pauvreté. Pour contribuer à cette réforme minière, seuls des acteurs citoyens bien formés, menant des plaidoyers appropriés et pertinents, sont capables de susciter l'attention et l'approbation de l'Etat, des sociétés minières et des partenaires techniques et financiers.

En plus de ses organisations membres, la plateforme a travaillé avec les élus des localités abritant des sites miniers pour organiser des ateliers de partage et d'élaboration de propositions à soumettre au gouvernement. Le premier atelier qui s'est déroulé en février 2011 a abouti à la formulation des 7 principes. A la fin du processus, il a été constaté qu'une grande partie des propositions de la société civile a été prise en compte dans la version du projet de code que le gouvernement a soumis au Conseil National de Transition (CNT).

### Synthèse des communications et résumé des échanges

Bien que les contextes historiques, politiques, législatifs et juridiques soient différents, les trois communications présentent plusieurs points communs. Il s'agit d'abord de l'importance des ressources minières dans les trois pays (Sénégal, Mali, Guinée) avec un impact macroéconomique fort (poids croissant dans le PIB local, dans les exportations du pays) mais des retombées faibles au niveau local. Les trois pays se caractérisent également par des Etats pauvres, parfois affaiblis, et impuissants à négocier d'égal à égal avec

les entreprises minières, et enfin des collectivités locales qui n'ont aucune prise sur les décisions relatives à l'exploitation minière sur leur territoire.

Les bouleversements entraînés par l'exploitation minière dans ces pays sont nombreux. On peut citer entre autres l'impact sur le foncier, sur les équilibres agricoles et pastoraux en place, l'appel d'air migratoire, la diminution du pouvoir d'achat des populations du fait de la hausse des prix, le développement de la criminalité, de la délinquance, de la prostitution, les risques environnementaux et sanitaires liés au développement des exploitations artisanales, un impact fiscal très modéré (défiscalisation ; concentration des ressources fiscales au niveau de l'Etat).

Face à ces effets néfastes, la société civile s'organise pour défendre les intérêts des Etats et des populations et cherche à développer des actions qui dépassent le cadre national. Il s'agit d'abord de partager leurs expériences, d'autant plus que l'impact des activités minières est souvent transnational (du fait des mouvements migratoires) et de mener des combats communs face à des problèmes semblables, à commencer par la révision des contrats miniers.

---

### Synthèse de l'atelier : La concertation autour du développement économique local

#### ● Organisation des acteurs pour répondre à la demande urbaine : le réseau des horticulteurs de Kayes

Le RHK est une organisation paysanne spécialisée dans le maraîchage et l'arboriculture fruitière. C'est un réseau présent dans toute la région de Kayes avec une diversité d'acteurs, de systèmes d'exploitation et des organisations membres à différents échelles de territoire (du village à l'intercommunalité) avec une dominance d'organisations féminines (65%). Au-delà des instances associatives, le RHK est doté d'une équipe technique en charge de la mise en œuvre de ses projets. L'organisation dispose d'un réseau de partenaires diversifié constitué d'acteurs de la coopération décentralisée, d'organisations de solidarité internationale, et de donateurs privés.

La concertation sur le développement économique local a été menée dans le cadre d'une étude sur la satisfaction de

la demande urbaine par les producteurs. Le RHK a réalisé un diagnostic des contraintes liées à l'occupation du marché par les producteurs. Les résultats de ce diagnostic ont permis de décliner une diversité d'activités complémentaires à savoir : i) le renforcement des capacités des producteurs (production de semences, techniques culturales...); ii) la mise en place d'infrastructures collectives de conservation/transformation des produits agricoles (oignon, échalote, banane) ; iii) l'initiation d'une activité pilote de commercialisation en circuit court et iv) la réalisation d'un plaidoyer pour une plus grande implication des organisations dans le processus d'élaboration des programmes et schémas d'aménagement des CT.

Toutefois, il y a lieu de reconnaître le faible niveau d'implication des collectivités locales (cercles et communes) dans la promotion de la filière horticole. D'où l'enjeu majeur d'un plaidoyer pour amener les communes à soutenir les acteurs horticoles sur leur territoire et pour mettre en place une stratégie durable de financement du secteur.



#### ● La concertation comme moyen de planification : exemple de diagnostic territorial dans la commune urbaine de Kaédi

D'une population de 35.000 habitants, la commune de Kaédi vit au plan économique à travers les activités que sont : agriculture, élevage, l'artisanat, la pêche fluviale, l'exploitation des produits forestiers et le commerce/service. Avec un budget annuel en 2014 de 375.000 € (reposant à 60% sur les fonds de l'Etat), la commune est caractérisée par

un taux de pauvreté supérieur à 68% et un taux de chômage de 29%. L'économie du territoire communal est marquée par plusieurs contraintes : des banques qui soutiennent peu le secteur économique, des IMF faibles et proposant des produits financiers non adaptés aux besoins des opérateurs locaux, des problèmes de transformation et valorisation des produits locaux, des migrants qui investissent essentiellement dans le secteur social au détriment de l'économie.

Dans l'optique d'élaborer une stratégie de développement économique local, la commune a bénéficié de l'appui de l'association des maires et parlementaires du Gorgol (AMPG) pour conduire une concertation multi acteurs. Celle-ci a mobilisé plus de 200 personnes (groupes thématiques, enquêtes terrain, restitutions publiques, validation en commission technique, délibération du conseil municipal). Ce processus de concertation a permis une connaissance du tissu économique, une définition collective des priorités économiques et une cartographie des structures d'appui aux porteurs de projets. Il a abouti à la rédaction d'un document cadre de référence.

#### ● **La mise en réseau des acteurs du DEL autour de la valorisation des ressources naturelles : la réserve naturelle communautaire du Boundou**

Créée en 2009, la réserve de Boundou regroupe 21 villages sur une superficie totale de 120 000 ha. Elle est le fruit d'un partenariat entre 4 Communautés rurales et le Conseil régional de Tambacounda soutenu par le Conseil général de l'Isère. Les objectifs de la RNC sont la préservation des milieux naturels et le développement local durable autour des villages.

Avec l'appui du département de l'Isère, un plan de gestion de la réserve a été réalisé à partir d'un diagnostic de la réserve (géographique, naturel et culturel), d'un plan de préservation du patrimoine naturel et d'un plan de développement local. Le mode de gestion a été arrêté en 2009 sur la base d'une large concertation entre les communautés rurales concernées, le Conseil régional de Tambacounda, l'ARD de Tambacounda et le Conseil général de l'Isère.

La RNC est sujette à de fortes pressions climatiques (sécheresses) et humaines (pastoralisme, feux de brousse, coupes de bois ...). A travers une coopération entre acteurs, des actions de préservation ont pu être menées : définition d'un Code local de bonne conduite, mise en place de 4 Comités de vigilance et recrutement de 16 éco-gardes

volontaires. Au plan de l'économie locale, plusieurs activités ont été initiées avec les acteurs des territoires. Il s'agit de l'apiculture, l'aviculture, la réalisation de retenues collinaires pour le maraîchage, l'abreuvement des troupeaux et de la faune sauvage, le tourisme naturaliste et de découverte ainsi qu'un projet de valorisation des fruits forestiers.



#### ● **Les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire au service du développement local**

Le Nord Pas de Calais est une région française de 4,2 millions d'habitants, marquée par la désindustrialisation, une agriculture productiviste, un taux de chômage de 14% (pouvant atteindre 25% dans certaines zones) et de fortes inégalités entre les territoires. C'est une région qui dispose aussi d'un tissu associatif étendu et actif et d'une politique régionale volontariste qui soutient de nombreuses initiatives notamment dans le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS).

L'ESS s'inscrit dans une démarche de développement durable construite à partir des pratiques individuelles et collectives de terrain. Elle regroupe des habitants, usagers ou professionnels prenant en charge la conception des services qu'ils estiment nécessaires (covoiturage), des entrepreneurs voulant contribuer à l'intégration par l'économie de populations en difficulté, des consommateurs qui s'organisent pour s'assurer de la qualité des produits qu'ils achètent (AMAP) ou encore des épargnants qui soutiennent des initiatives sociales ou économiques (placements solidaires).

L'ESS propose une vision élargie de l'économie : au-delà de la

logique marchande, elle intègre des logiques économiques de réciprocité (les biens et services qu'on échange sans argent) et de redistribution (ce qui est assuré par le «service public», dans l'intérêt général). Son action est guidée par quatre principes majeurs à savoir une gouvernance démocratique partagée, une utilité sociale de l'activité économique, un ancrage local et une faible lucrativité.

Il ressort de cette communication que les acteurs de l'ESS sont des acteurs économiques à part entière qui œuvrent pour une éducation populaire, la relocalisation de l'économie et une meilleure compréhension et acceptation de l'impôt. Les conditions du succès de l'ESS sont une démarche participative des élus et des techniciens sensibilisés ainsi que l'existence d'un cadre légal et juridique (Loi ESS, PRDESS).

### **Synthèse des communications et résumé des échanges**

Les initiatives présentées dans le cadre de cet atelier ont toutes la particularité d'être le produit d'une concertation multi acteurs (élus, société civile, services techniques de l'Etat/des Collectivités, les acteurs économiques, les partenaires locaux

au développement) et surtout de déboucher sur des actions concrètes de terrain. Elles répondent à des besoins locaux (réduction de la pauvreté et du taux de chômage) à travers une valorisation des ressources et des dynamiques locales.

Au fil des échanges, 5 grands enjeux ont été soulevés pour une concertation optimale sur le développement économique local. Il s'agit de :

- La qualité de la concertation notamment celle des acteurs dans leur diversité (jeunes, femmes, société civile, acteurs économiques, élus, etc.). Et ce, en tenant compte des jeux et positionnement d'acteurs et en œuvrant à concilier les calendriers parfois opposés des acteurs concernés ;
- Une définition précise des relations entre les collectivités locales et les acteurs économiques notamment à travers une clarification des rôles et prérogatives de chaque catégorie d'acteurs (les privés font l'économie tandis que les collectivités locales améliorent le cadre) ;
- La prise en compte des migrants et leur implication au niveau le plus pertinent ;
- La détermination d'un cadre juridique et institutionnel favorisant le développement économique local et protégeant les acteurs impliqués ;
- La mobilisation durable des ressources et le renforcement de l'attractivité des territoires.



# LES MOBILITÉS HUMAINES : UNE RESSOURCE

## POUR DES TERRITOIRES SOLIDAIRES

Les migrations, nationales comme internationales, constituent un phénomène d'ampleur dans le BFS. C'est pourquoi cette thématique explore, de manière générale, l'apport des mobilités dans le développement de la région. L'accent est mis sur les dispositifs innovants qui rendent compte des compétences acquises par les migrants et de leur dynamisme sur les questions de développement sur les territoires d'origine « ici » et sur les territoires d'accueil « là-bas ». La participation des migrants à l'élaboration de politiques publiques locales, à la construction de territoires solidaires ou encore à la sensibilisation sur les OMD, ainsi que les dynamiques d'intégration sous-régionale sont analysées et discutées au sein de trois ateliers.

### Synthèse de l'atelier : Les mobilités, des moteurs de co-développement entre « ici » et « là-bas »

Les trois communications de cet atelier ont porté sur l'implication des migrants installés en Europe mais aussi sur la mobilisation d'une diversité d'acteurs au Mali pour faire reconnaître l'importance de la migration sur le développement du pays et définir une stratégie nationale concertée.

#### ● Le travail de la Coordination des associations sénégalaises de Catalogne et son implication au sein du réseau Eunomad

La CASC vise à promouvoir un espace d'échanges inter-culturels entre Sénégalais et Catalans et à renforcer la coopération au développement à travers les migrants. Elle travaille notamment sur les compétences des migrants de retour actions de lutte dans des zones rurales et urbaines au Sénégal. Au sein du réseau Eunomad, la CASC, tagée avec d'autres membres et européens et plaide à l'échelle internationale pour la prise en compte des dynamiques de co-développement entre territoires et la défense des droits des migrants dans l'agenda post 2015. Elle milite pour la création d'une plateforme africaine, qui devra se positionner



[www.eunomad.org](http://www.eunomad.org)

pour la réalisation des OMD, surtout dans le domaine de l'accès à la santé et de la mise en place d'une couverture universelle.

#### ● L'Espace Migration et Développement de Kayes (EMDK) dans la région de Kayes au Mali.

L'EMDK est un espace de concertation pluri acteurs et multi échelles composé de collectivités, services techniques dé-concentrés de l'Etat, organisations de la société civile, associations de migrants. Il a été créé en 2008 à l'issue d'un long processus de concertation entre les acteurs de la région de Kayes. La démarche de l'EMDK est fondée sur une vision de la migration articulée au développement territorial et sur une stratégie migratoire régionale à la fois économique et culturelle.

Dans le cadre de la décision de l'Etat malien de définir une politique nationale sur la migration, des propositions ont été faites par l'EMDK. Elles concernent la capitalisation des projets, le recensement des savoirs et savoir-faire, et l'élaboration d'un plan stratégique sur la migration.



### ● Les initiatives de co-développement portées par les jeunes générations issues des migrations résidant en Europe

Cette communication a présenté l'approche adoptée par DIASMA (Dynamique africaine au service du Mali et de l'Afrique) qui œuvre pour améliorer les conditions d'éducation, à travers l'accès aux TIC en milieu scolaire (fourniture de tablettes low cost) et la mise à disposition de supports pédagogiques. L'association participe également à la valorisation des produits agricoles locaux (karité, mangue, gomme arabique) à travers le financement de micro-projets et l'organisation de voyages d'études. Des agriculteurs maliens ont ainsi effectué une mission en France sur la gestion des filières agricoles et les systèmes d'approvisionnement. DIASMA participe également à la promotion de la citoyenneté, de la paix et au rayonnement culturel. Elle a encouragé la participation massive aux élections, a réalisé une caravane de vente de bracelets verts pour le retour de la paix à Tombouctou, et est à l'origine d'un duo Salif Keïta/Maxime Leforestier pour le financement d'initiatives de développement social au Mali.

Les principales recommandations formulées au cours de l'atelier ont porté sur l'opportunité qu'offre la date du 18 décembre (Journée mondiale du migrant) pour mener un plaidoyer sur les droits des migrants au sein des Nations Unies et de l'Union africaine ainsi que sur la nécessité de mettre en place des plateformes africaines et européennes sur la migration.

### Synthèse de l'atelier : Mobilités et intégration sous-régionale, accueil et protection des migrants

A travers quatre trajectoires, cet atelier se proposait de faire l'analyse des instruments de la coopération sous-régionale et d'en faire la critique en confrontant les intentions qui les sous-tendent à la réalité du quotidien. Il a souligné la nécessité pour le Bassin du Fleuve Sénégal de devenir un espace de libre circulation, de coopération transfrontalière et d'accueil des étrangers.

### ● Les Initiatives transfrontalières de développement local : des outils de coopération pour une intégration régionale réussie

Le LOBI est un programme régional de l'UNCDF qui vise à renforcer la gouvernance transfrontalière dans l'espace UEMOA en appuyant les stratégies régionales et nationales de coopération transfrontalière et la promotion d'initiatives pilotes de développement local. Durant la première phase du programme, l'UNCDF teste plusieurs outils d'accompagnement dans les zones pilotes (cartographies, guide méthodologique de gestion, fonds régional d'appui aux initiatives) et travaille sur la capitalisation des initiatives transfrontalières.

La communication a souligné les chevauchements existants au niveau des compétences des institutions sous régionales comme l'UEMOA et la CEDEAO et le manque de concertation et de coordination entre ces institutions. L'adoption d'une feuille de route commune permettrait d'améliorer l'impact de ces politiques.



©UNCDF/Christian Fournier

### ● Libre circulation, plaidoyer et droits des migrants au Sénégal et dans l'espace CEDEAO

Malgré l'existence d'instruments de coopération et d'intégration sous régionale adoptés par les Etats de la CEDEAO et de l'UEMOA, les frontières constituent des obstacles à la libre circulation des hommes et des marchandises voire des zones de non-droits et de racket. La responsabilité en incombe en premier lieu aux Etats membres qui rivalisent d'ingéniosité pour invoquer les situations exceptionnelles (même la carte de résident ne garantit pas l'accès au territoire si les autorités aux frontières invoquent des raisons de santé ou de sécurité). Mais les usagers ont également leur part de responsabilités dans la mesure où bon nombre d'entre eux préfèrent payer une taxe illégale plutôt que de perdre du temps. Certains migrants, qui ignorent souvent leurs droits, développent également des stratégies de contournement comme l'acquisition de plusieurs cartes nationales d'identité.

### ● Ghanéens et Nigériens à Kayes : problématique de la mise en œuvre des projets migratoires des jeunes dans la vallée du Sénégal.

La région de Kayes est un pôle central du BFS. C'est un espace carrefour, un lieu de jonction de différents réseaux (fluvial, ferroviaire et routier). C'est également depuis 2000 une zone d'intense activité minière (mines d'or, de diamant, de bauxite et de calcaire). Ceci explique que cette région de forte émigration soit devenue un pôle d'implantation (la population est passée de 80 146 habitants en 2005 à 127 368 habitants en 2009).

Parmi les différents migrants, la ville de Kayes accueille des Ghanéens et des Nigériens en transit vers l'Europe. Les Ghanéens sont essentiellement originaires de la région de Kumasi. Ils travaillent surtout dans la collecte de peaux de bœuf et dans l'extraction de l'or à Sadiola. Les Nigériens sont spécialisés dans la coiffure homme. Ces migrants sont essentiellement mus par le souci de répondre aux besoins familiaux. Certains restent très liés à leurs pays d'origine et s'inscrivent dans un va et vient permanent. Leur insertion se réalise par le biais de leur activité professionnelle, de leur réseau ethnique mais aussi à travers des valeurs culturelles communes et la religion. Toutefois, pour la majorité de ces migrants, l'installation à Kayes est une étape dans leur parcours vers l'Europe, un moyen de constituer un pécule pour poursuivre le voyage.

La communication s'est achevée sur la question de savoir si ces migrations interafricaines peuvent constituer une alternative à l'exode vers l'Europe et sur le souhait que les questions relatives aux mobilités ne soient plus seulement gérées aux niveaux national et supranational mais qu'elles soient prises en charge par les élus locaux en termes de gestion, de planification et de partenariats.

### ● La mise en place d'une mutuelle de santé pour les migrants maliens au Sénégal.

Quand élus locaux et acteurs étatiques sont absents, les migrants mettent en œuvre d'autres types d'organisation pour se prendre en charge. C'est le cas des migrants maliens au Sénégal qui ont créé une mutuelle de santé. L'Association Fraternité Action compte 10 516 bénéficiaires qui ne sont pas tous Maliens.

Le constat qui a présidé à sa naissance est le suivant : 68% des Maliens établis au Sénégal vivent en deçà du seuil de pauvreté et 96,4% étaient confrontés peu ou prou à des problèmes de santé qui nécessitaient une prise en charge médicale. La mutuelle permet à ses bénéficiaires d'être pris en charge à hauteur de 70% mais seulement dans les hôpitaux publics.

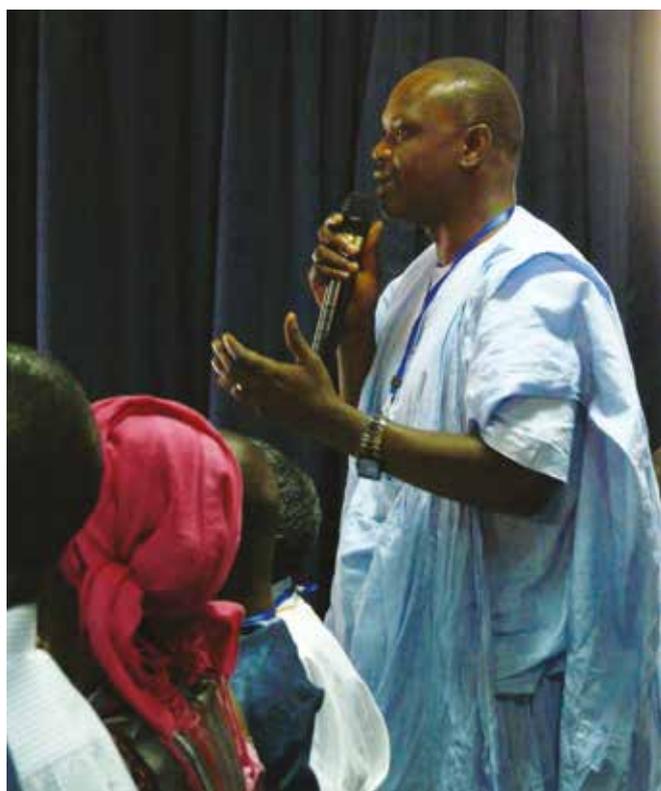
La mutuelle, qui emploie un salarié, a noué un partenariat avec la commune de Pikine pour la prise en charge des nécessiteux. Un exemple concret et rare d'actions initiées par des immigrés et qui profitent directement aux populations de la terre d'accueil.

### Synthèse des communications et résumé des échanges

L'atelier a mis en évidence les difficultés rencontrées par les migrants du Bassin du Fleuve Sénégal. Outre, les problèmes de circulation qui constituent un frein au commerce et une atteinte à la liberté, l'atelier a souligné le fait que les migrants en Afrique de l'Ouest, y compris ceux qui sont installés en toute légalité, ne disposent d'aucune protection. Il apparaît donc nécessaire de faire pression sur les Etats afin qu'ils adoptent des mesures garantissant le respect de la dignité des migrants et leur protection et qu'ils veillent à ce que les accords définis dans le cadre de la CEDEAO soient respectés. Dans le même temps, l'atelier a démontré que les atouts et les potentialités que recèle la région ouvrent

des perspectives encourageantes sous réserve d'être mieux exploitées. L'avenir est sans doute à l'aménagement de régions fonctionnelles transfrontalières qui admettent une souplesse dans la gestion des frontières. Celles-ci doivent être envisagées non plus comme une rupture, une limite ou une discontinuité mais comme un pont permettant de relier les parties d'un tout.

### Synthèse de l'atelier : Des territoires solidaires pour des communautés d'intérêts



Cet atelier a montré comment les pratiques de co-développement visent à faire émerger des communautés d'intérêts et à la création de territoires solidaires. A travers la reconnaissance et la valorisation du rôle des migrants ici et là-bas, on assiste à un changement de regard sur les relations Nord/Sud et à un renouvellement des pratiques de coopération.

### ● Comment construire des solidarités entre acteurs ?

Le CCFD - Terre solidaire est une ONG française qui a été créée en 1961 pour promouvoir des solutions durables à la problématique de la faim dans les pays du Sud. Le terme « Terre Solidaire » a été adopté en 2008 pour mieux refléter l'évolution de sa mission. Ainsi, l'association relève le défi de la solidarité internationale en invitant la société civile locale, nationale ou mondiale à contribuer à la construction d'une « cité » plus humaine. Pour cela, elle inscrit son action dans une démarche de transformation sociale tout en valorisant les capacités de mise en relation et de solidarité de chaque être humain. Dès son origine, le partenariat fut déterminant dans l'histoire du CCFD. Aujourd'hui, il prend une dimension nouvelle avec la notion de co-responsabilité pour la construction d'un monde plus juste et plus solidaire. Ainsi, le CCFD - Terre Solidaire envisage sa mission de Solidarité et d'éducation au développement par le rapprochement des sociétés civiles d'ici et de là-bas, le partage et l'analyse des enjeux communs au sein des différents réseaux de partenaires. Il organise des rencontres avec ses différents partenaires et des échanges d'expériences. Il développe une approche par les droits qui participe à la déconstruction du cloisonnement Nord/Sud.

### ● La coopération décentralisée comme axe structurant d'une coopération de société à société

La politique « Yvelines Partenaires du développement » a été initiée en 2007 et s'est construite autour de 3 axes : la coopération décentralisée, l'appui aux acteurs yvelinois de solidarité et l'animation du réseau des acteurs de la solidarité internationale. Elle dispose d'un budget conséquent de 1,4 millions d'euros (soit un euro net par an et par habitant), auxquels s'ajoutent les subventions obtenues auprès du MAE et de l'UE.

La coopération décentralisée avec la Région de Matam est issue du lien fort unissant les Yvelines au Bassin du fleuve Sénégal (beaucoup de ressortissants sénégalais du BFS ont été ouvriers dans les usines automobiles des Yvelines). Afin d'améliorer la cohérence et l'efficacité de ses actions, le Conseil général a associé en 2010 la FADERMA (Fédération des associations de ressortissants de Matam). Il dispose ainsi d'un interlocuteur unique qui intervient en appui aux associations de migrants et apporte son expertise sur les

projets de terrain.

Cette coopération tripartite est l'expression d'une réelle politique de co-développement dans laquelle la collectivité française reconnaît et valorise l'action des associations de migrants. Elle favorise également l'intégration des ressortissants du BFS qui sont considérés comme des citoyens à part entière qui participent à la vie locale, payent leurs impôts et apportent une ouverture sur l'ailleurs.

### ● **Sensibiliser les citoyens européens aux OMD : quel rôle et quelles pratiques pour les migrants sur les territoires d'accueil ?**

90% des Maliens qui résident en France sont originaires de la région de Kayes. La CADERKAF (Collectif des associations de ressortissants de Kayes en France) a un partenariat tripartite avec les Régions d'Ile de France et de Kayes au Mali. Elle participe également aux travaux sur les OMD. Elle souhaite renforcer son plaidoyer en Europe pour faire connaître cet apport des migrants qui reste sous-estimé. Ce plaidoyer doit aussi trouver sa place dans le débat actuel sur la définition des Objectifs de Développement Durable (qui fusionnera avec le cadre OMD en 2015) qui prend davantage en compte les rapports d'interdépendances mondiales et permet aux territoires du « Nord » et du « Sud » de travailler ensemble autour d'enjeux communs (par exemple la santé à Kayes et la santé des migrants en Ile de France ou encore les déterminants des inégalités sociales à Kayes et à Montreuil). La CADERKAF a également un rôle de plaidoyer auprès de l'Etat malien, d'une part pour qu'il joue son rôle d'acteur au développement et ne se repose pas sur l'investissement des migrants, et d'autre part pour qu'il assure une équité territoriale et contribue au maintien de la paix dans le pays.

### **Synthèse des communications et résumé des échanges**

Les témoignages des intervenants mettent en lumière l'évolution des rapports entre les territoires. Que ce soit les migrants ou les associations, on passe d'une relation de don du Nord vers le Sud à la co-construction de projets communs aux territoires. Le CCFD est passé du financement de projets contre la faim à la construction de territoires solidaires en lien étroit avec ses partenaires. Les associations de migrants sont passées de projets de développement individuels à l'échelle villageoise à la mise en réseaux de partenaires ici et là-bas comme par l'illustre la convention tripartite entre

la FADERMA, le Conseil général des Yvelines et le Conseil régional de Matam. Enfin, les coopérations décentralisées ont évolué du jumelage vers des projets de coopération questionnant la réciprocité. Ainsi, pour bon nombre d'acteurs, l'action tend à se structurer autour d'enjeux communs et de liens de solidarité pour plus d'équité et de justice sociale.

Néanmoins, des contraintes persistent. D'abord, il est parfois difficile de faire coïncider des logiques et des pratiques d'acteurs souvent différents. La notion de communauté d'intérêt est plus un résultat secondaire, un effet induit par les projets qu'un objectif en soi. Ensuite, l'enjeu de l'implication des migrants dans leur territoire d'origine continue de soulever de nombreux débats qui prennent souvent le pas sur l'enjeu de leur implication dans leur territoire de vie.

En conclusion, l'atelier a fait ressortir la nécessité de revisiter en profondeur les enjeux et les objectifs des coopérations décentralisées, au Nord comme au Sud en s'interrogeant sur les attentes et les apports de chacun. Il suggère de poursuivre et de renforcer les dynamiques de co-développement pour contribuer à réduire les inégalités au sein et entre les territoires. En effet, les migrants, de par leur double citoyenneté, apportent un regard renouvelé sur les sociétés et questionnent nos modèles de développement. A ce propos, l'implication des nouvelles générations, aux ancrages différents, aux références différentes de celles de leurs parents, ouvre de nouveaux horizons aux pratiques de coopération décentralisées. Elle permet de continuer à inventer de nouveaux partenariats, de nouvelles actions et de construire de nouvelles relations entre les territoires et les sociétés.



# SYNTHÈSE GÉNÉRALE

## DU FORUM

### Mamadou Dimé, Rapporteur général



Tout d'abord je souhaiterais exprimer quelques mots de remerciement et de reconnaissance à l'ensemble des personnes qui se sont mobilisées pour la réussite de ce forum. Mention spéciale aux étudiants et aux personnes chargées de la logistique pour les efforts fournis pour le succès de cet évènement que l'UGB a eu l'honneur d'accueillir. Nous sommes ravis d'avoir eu une telle brochette d'hôtes pleinement engagés dans l'action pour la transformation des territoires du BFS alors que, nous universitaires, nous sommes dans la réflexion, jamais stérile, car toujours dans une optique de transformation. Le dialogue, le partage, la synergie, le partenariat qui ont pu se mettre en place nous permettent de nous lancer dans une co-régulation, une co-construction des savoirs qui ne peuvent qu'être bénéfiques pour les institutions et les structures ici représentées. Merci à tous les intervenants, à l'équipe technique restreinte, aux étudiants, au Grdr.

Au cœur de ce forum, une affirmation, une hypothèse, un slogan, un fil conducteur : Le BFS n'est pas constitué de territoires pauvres et enclavés mais de territoires peu ou pas valorisés. Les communications présentées en plénières comme en ateliers ont fait la démonstration de la validité de cette hypothèse. La richesse qui se dégage des présentations amènent même passer à un cran supérieur : dans le BFS, des dynamiques locales de développement portées par une diversité d'acteurs se mettent en place mais celles-ci ne sont pas suffisamment agrégées pour

transformer en profondeur les sociétés et avoir des incidences plus larges dans l'amélioration des conditions de vie dans les domaines de l'éducation, de la santé, des mobilités. Les communications se sont toutes orientées vers une perspective de mise en relief des initiatives de développement à l'échelle des communautés et portées par des acteurs divers : État, collectivités locales, entreprises, société civile, populations locales, producteurs, femmes, jeunes, familles. Des acteurs qui cherchent à faire émerger une nouvelle citoyenneté et une prise de conscience.

### Bilan des communications

On a comptabilisé 6 communications en plénière et 33 communications prévues sur les 9 ateliers. Dix communications ont porté sur le Mali, quatre sur la Mauritanie, une sur la Guinée, une sur l'Algérie, une sur la France, douze sur le Sénégal et quinze ont eu un caractère transversal. On peut dire que la majorité a eu cette dimension car à l'oral comme à l'écrit, les communicateurs ont fait ressortir les éléments de similitude ou de contraste entre les pays.

Deux communications transversales en plénière ont permis de dresser la table pour le buffet de connaissances et d'expériences mises à la disposition des participants tout au long de ces 3 jours de forum : celle de Monsieur Seck sur la présentation générale du BFS et celle de Monsieur Sene sur la gestion stratégique du Fleuve Sénégal.

Au total, 38 communications ont permis d'éclairer les aspects les plus diversifiés et de documenter de nouvelles réalités en émergence ou en phase de consolidation dans le BFS : la question des incidences de l'exploitation minière, les réformes en cours en matière de décentralisation, les nouvelles citoyennetés en construction dans les territoires, les nouveaux visages des migrations, les nouvelles dynamiques organisationnelles, les nouvelles dynamiques de partenariat Nord-Sud et Sud-Sud, les réponses des communautés à des situations d'incertitude politique et institutionnelle (la crise malienne), le nouvel élan donné par les actions de l'OMVS et les investissements publics prévus dans le BFS. Autant d'aspects où se manifestent de nouvelles dynamiques de co-gouvernance des ressources publiques, de plus en plus rares et donc de plus en plus convoitées (comme le foncier ou les ressources minières) d'où une vigilance citoyenne qui doit être constamment de mise pour contrôler les mécanismes d'allocation de

ces ressources et éviter les situations de spoliation afin que ces ressources puissent être profitables à l'ensemble de la population.

### **Les leçons à tirer en termes de perspectives d'évolution**

Rappelons l'idée-force figurant dans l'appel à contributions et l'objectif énoncé dans le carnet du participant. Ce forum vise à mettre en lumière les principales évolutions du BFS. Il s'agit de porter un regard rétrospectif (qu'est ce qui a changé dans la région ces 20 dernières années ?) et prospectif (comment évoluera-t-elle ?).

Les communications présentées en plénière comme en atelier ont documenté de manière fine, sur la base de données de qualité, les multiples changements intervenus dans le BFS depuis le dernier forum qui s'est tenu en 2006.

Les multiples communications permettent d'esquisser l'avenir du BFS dans les prochaines années. Patriciens du développement, experts, universitaires, élus locaux, décideurs à différentes échelles (locale, régionale, nationale, sous régionale, internationale), fonctionnaires, leaders associatifs ont tracé dans leurs communications les contours des évolutions à prévoir dans les années à venir. Et ce, dans une perspective de croisement des regards, de transversalité des approches et de comparaison des expériences et des analyses, le tout porté par une vision pluridisciplinaire et interdisciplinaire.

La présentation de cas concrets arrimés à une analyse approfondie en termes de regard critique et de mise en perspective des expériences a été de mise dans les communications. Les auteurs ne se sont pas cantonnés dans une simple posture de diagnostic, dans une logique de victimisation des populations locales ou une approche misérabiliste. Même dans l'atelier sur l'exploitation minière où il aurait été possible de retrouver un tel écueil, les auteurs ont à chaque fois mis en avant des (contre)-propositions, des (contre)-modèles, des stratégies alternatives pour changer les pratiques pour de meilleures retombées pour les communautés affectées par l'exploitation minière.

Toutes les communications ont insisté ou ont fait ressortir les potentialités et les opportunités disponibles dans les territoires du BFS et pouvant fonder des dynamiques pérennes, endogènes et auto-entretenues de développement : les ressources hydrauliques, foncières et

minières, la jeunesse de la population, la « transfrontalité », des femmes de plus en plus entreprenantes, une diaspora éparpillée dans le monde qui investit et demeure très attachée à ses terroirs, l'installation de nouveaux migrants qui contribuent à la transformation de ces territoires, un nouveau contexte institutionnel favorisé par la décentralisation et la territorialisation des politiques publiques, des communautés résilientes engagées dans des dynamiques d'autonomisation socio-économiques très fortes. Ce sont donc autant d'atouts permettant d'insuffler un dynamisme plus prononcé aux initiatives de co-développement local en cours dans le BFS qui donnent des raisons d'espérer, malgré l'ampleur et l'acuité des contraintes. Les communicateurs n'ont jamais occulté ces contraintes qui ont entre autre noms : déficit en infrastructures, problèmes alimentaires, de santé et d'éducation, le transport, les déplacements, un poids politique encore faible, etc.

Tout en évitant de verser dans un optimisme béat ou un pessimisme fatalement démobilisateur, les communications présentées permettent de penser qu'au prochain forum du Grdr, le BFS aura changé radicalement de visage grâce à vos actions, à vos analyses, à vos synergies. Merci pour la pertinence de vos contributions, merci pour la qualité de vos présentations orales. Merci à tous les auteurs pour leur esprit de synthèse et surtout leur réactivité et leur créativité.



### Khady Sakho Niang, Présidente du FORIM



Le Forum des organisations de solidarité internationale issues des migrations a en son sein une grande représentation des pays du BFS avec des membres originaires du Mali, de la Mauritanie, du Sénégal et de la Guinée. Lors de la synthèse, j'ai retenu quelques mots surtout la déconstruction des rapports de domination. Cette notion doit être en filigrane de nos actions. On ne peut pas parler de développement sans questionner ces rapports de domination, ces rapports inégaux qui conduisent autant nos pays d'origines, que les migrant(e)s eux-mêmes, à subir les effets de cette domination. Nous avons également le défi de lutter contre les effets destructeurs de la balkanisation de l'Afrique même à petite échelle. Un défi d'une meilleure intégration régionale Panafricaine qu'il nous faut relever.

Par ailleurs, quand on parle de co-réflexion, co-construction, quelle est la place des migrant(e)s dans ces nouvelles dynamiques ? Des coopérations se sont tissées partout dans le monde grâce aux ressortissant(e)s du BFS qui devient un espace ouvert sur le Monde. Dans tous les pays, toutes les villes du Nord comme du Sud, on entend résonner, Kaédi, Bakel, Kayes, Yélimané, grâce à l'ingéniosité et l'engagement d'une diaspora dynamique. Les autorités locales et centrales devraient donc considérer ces diasporas comme des partenaires et pas seulement comme des portefeuilles. Souvent dans les politiques de développement local, les diasporas ne sont pas intégrées ni consultées, elles ne servent que de faire valoir, de variables d'ajustement. Les autorités doivent s'interroger sur leurs propres pratiques, et reconnaître le rôle majeur des migrant(e)s dans le

développement des territoires de vie et d'origine. La participation responsable dans les deux espaces doit être vectrice d'une meilleure gouvernance, de changements positifs, de transformations sociales, mais aussi sociétales. La diaspora devrait être plus réactive à l'appel à la mobilisation de sa propre expertise et savoir faire pour le développement. On parle de perte de cerveaux, moi je parlerais plutôt de circulation des cerveaux, des savoirs. On ne perd jamais un cerveau. Quel que soit l'endroit où il se trouve, le cerveau est toujours là, prêt à servir son pays.

Enfin, la représentation du migrant bailleur de fonds doit évoluer. D'abord parce que cette posture tend à inhiber les initiatives des populations qui reçoivent de l'argent et qui ne cherchent plus à trouver des alternatives, à inventer de nouveaux modes de survivance. Ensuite, parce que le migrant qui envoie de l'argent est une espèce en voie de disparition. La relève n'a plus le même lien affectif ni les mêmes devoirs vis-à-vis du pays d'origine. Plutôt que d'envoyer de l'argent, la diaspora doit être porteuse de nouveaux modèles de solidarités, pour un développement endogène stable. Elle doit être dans l'innovation, en s'inscrivant dans des dispositifs qui pérennisent l'investissement social et économique.

Je voudrais terminer par remercier le Grdr et tous ses partenaires impliqués dans ce forum et souligner la nécessité d'un partenariat multi-acteurs à l'échelle locale, mais aussi à tous les autres niveaux, pour un développement inclusif et durable.

## Hajiratou Khalidou Ba, Maire de la commune de Gouraye



Ce forum est le premier à être organisé par une structure sous régionale sur un thème qui concerne plusieurs pays. Le Sénégal est un fleuve qui réunit quatre pays au sein de l'OMVS mais qui profite à bien d'autres pays. Je remercie les organisateurs et suis très heureuse d'avoir participé à cet événement.

Dans les présentations, il a été dit que la décentralisation demeure inachevée au Mali et au Sénégal et qu'en Mauritanie, les collectivités locales sont encore sous la tutelle de l'administration. Je voudrais apporter une vision un peu différente issue de mon expérience personnelle. En tant qu'élus, nous représentons la population, en ce sens nous pouvons orienter les actions de développement qui sont menées sur notre territoire. Nous avons des projets que nous menons avec la population et avec l'appui de partenaires. Nous travaillons en synergie avec l'administration mauritanienne qui est la tutelle mais nous ne sommes pas totalement orientés par cette administration.

Concernant la coopération transfrontalière, je voudrais préciser que cette coopération existe déjà. Il existe de nombreuses actions transfrontalières. Il reste désormais à l'institutionnaliser. C'est à nous, en tant qu'élus, de faire tout pour que nos Etats acceptent d'institutionnaliser cette coopération et reconnaisse la libre circulation des hommes et des biens. Nous devrions également développer les jumelages entre les communes de différents pays et favoriser

les échanges économiques et culturels entre les peuples. Il faudrait aller encore plus loin en établissant des coopérations entre les trois pays.

Les migrants sont souvent considérés comme des gens qui travaillent pour eux-mêmes mais dans ma commune, ils ont construit des dispensaires, des écoles. Il faut aider ces migrants à constituer des associations régionales pour être plus visibles vis-à-vis de l'administration.

Je remercie encore les organisateurs et félicite l'UGB en espérant que le prochain forum sera organisé en Mauritanie avec le soutien de nos étudiants.

---

## Founeke Sissoko, secrétaire général du Conseil régional de Kayes



Je voudrais rendre compte du ressenti que la délégation malienne a pu avoir à l'issue des travaux de ce forum.

Je voudrais d'abord me réjouir de l'initiative de ce forum et vous réitérer la fidélité à ma conviction qui veut que je ne parlerai que du local et de ce qui concerne les collectivités locales. Durant ces trois jours, **nous les collectivités locales, nous avons été amenées à revendiquer, nous avons également été interpellées. Ces deux notions doivent constamment guider notre réflexion et notre action dans le futur.**

J'ai aussi retenu que le BFS c'est d'abord un fleuve que Dieu nous a donné, c'est aussi la terre que Dieu nous a donné,

beaucoup de ressources dont certaines ne nécessitent aucun effort. Dieu nous a donné aussi des hommes et des femmes et surtout des jeunes. Tout cela constitue des ressources extrêmement importantes que nous avons à notre disposition. Le travail qui nous revient en tant que collectivités est de voir comment on travaille à mieux organiser tout cela pour faire de nos territoires des vrais territoires de vie où les populations pourront répondre à leurs besoins.

Nous avons évoqué le cas particulier des mines qui constituent une ressource importante mais qui nous échappe. La réflexion nous a conduit à faire le constat que nous devrions mieux nous organiser. Pour les perspectives, je proposerai la création d'un réseau des collectivités locales minières. Plus on est uni, plus on a une voix qui porte vis-à-vis des Etats et des entreprises minières. Cette mise en réseau constitue une solution importante par laquelle il faut passer.

Ensuite, il faut avoir une société civile forte, dialoguer avec la société civile et aider à la création de la citoyenneté dans nos territoires, ce qui peut nous amener à porter des questions d'aujourd'hui et de demain afin que nous ne puissions à aucun moment hypothéquer l'avenir des générations futures. Enfin, nous avons un espace dans lequel il y a plusieurs acteurs, plusieurs types d'organisations. Il nous faudra partager et décider ensemble.

Je voudrais terminer en remerciant le Grdr d'avoir réuni les acteurs du BFS à Saint-Louis et associer à ces remerciements l'Université Gaston Berger, en particulier les étudiants qui nous ont émerveillés tant par l'organisation que par leur disponibilité et la qualité de leur travail. Au nom de la délégation malienne, je voudrais dire que nous sommes venus ici avec beaucoup de plaisir et que nous rentrons avec un réel enthousiasme.

### **Arezki Harkouk, Directeur du Grdr**



Ce Forum s'inscrit dans le cadre d'un programme d'appui aux initiatives de développement local (PAIDEL) qui aura duré 14 ans. La mise en œuvre de ce programme se confond avec la période de déclinaison des Objectifs du Millénaire pour le Développement qui arrive à échéance en 2015. Le PAIDEL sera clôturé à la fin de l'année, il est en cours d'évaluation. Pendant ces trois jours de Forum, j'ai été questionné sur la suite de ce programme et les perspectives envisagées par le Grdr pour poursuivre son action dans les 15 années à venir. Pour dessiner ces perspectives, je vous propose une synthèse autour des trois thématiques du forum.

### **La décentralisation dans le BFS**

Le premier constat est que les politiques de décentralisation, aussi imparfaites soient-elles, ont permis l'émergence d'autorités locales qui ont de plus en plus de légitimité. Cette légitimité leur confère du pouvoir qu'elles ont encore tendance à sous-estimer. Il est donc nécessaire pour elles de prendre conscience de cet avantage lors de la définition des politiques publiques et particulièrement celles qui touchent à la décentralisation et leurs secteurs de compétences. Il est également nécessaire qu'elles dialoguent et apprennent à négocier pied à pied avec leurs partenaires, en particulier avec les services déconcentrés.

Pendant 15 ans, le Grdr a défendu la décentralisation, à côté des programmes de lutte contre la pauvreté, comme

principal canal de redistribution de la richesse nationale. La décentralisation est le socle de la démocratie participative, elle a permis de mettre les territoires en mouvement et de leur donner un projet viable. Tel était l'enjeu politique du PAIDEL et le Grdr n'a pas cessé de plaider et de faire de l'intermédiation pour construire une relation de confiance et non de défiance entre les autorités locales et les autorités centrales.

Dans le contexte actuel d'évolution des OMD vers les ODD, qui auront une dimension universelle, le Grdr milite pour que le projet de décentralisation soit un axe central dans la définition des critères des ODD. Il convient donc de créer des alliances entre élus et société civile pour mener des plaidoyers communs de reconnaissance des territoires et construire des projets politiques et de société sur ces territoires. Enfin, il nous semble essentiel d'insister sur le transfert des ressources aux collectivités comme seule mesure de la volonté politique des États à promouvoir la décentralisation.

### **Le développement économique du BFS**

L'agriculture et l'élevage, vocation première du bassin, ont certes encore besoin d'innovation. Les conditions de production et les pratiques doivent être améliorées, mais l'agriculture a surtout besoin de protection pour une substantielle conquête du marché intérieur et sous régional. La CEDEAO comme l'UEMOA ont un rôle essentiel à jouer pour favoriser l'émergence d'un marché commun autour des aliments de base (riz, cultures vivrières par exemple). Il faut aussi continuer à promouvoir le consommateur local et avancer sur le chemin de la labélisation des produits et des filières durables. Au-delà, l'agriculture familiale et l'entrepreneuriat agricole qui valorisent le travail et les savoirs locaux sont des lieux de productivité et de redistribution plus sûrs que les lourds investissements des agrobusiness. Dans le cadre du forum, on a évoqué, mais pas suffisamment développé le thème de l'Économie sociale et solidaire (ESS) et notamment la finance solidaire. Jusqu'à présent, on a eu énormément de mal à mobiliser la manne financière des migrants notamment à cause de la faiblesse des garanties locales. De fait, les migrants ont essentiellement investi dans l'immobilier, 1er secteur de croissance de la sous-région et qui reste un secteur rentable et sûr. Dans la région de Kayes par exemple, quelques expériences ESS ont vu le jour, mais de manière générale, les initiatives dans ce domaine

ont été insuffisamment développées. L'ESS est donc un axe à investir de façon conséquente dans le BFS pour contribuer au développement des solidarités locales. Le BFS apparaît enfin comme un bassin minier majeur. De ce fait, les territoires doivent se préparer et engager un dialogue responsable et constructif avec les entreprises minières et les orpailleurs traditionnels. L'exploitation des ressources naturelles et minières doit contribuer à la richesse des territoires. Pour cela, il faut viser l'équité dans le partage de cette richesse et des retombées substantielles au niveau local. Les entreprises sont des acteurs importants de ces territoires. Si l'entreprise s'inscrit dans une logique de responsabilité sociale et environnementale et applique des règles fortes comme notamment l'ISO 26 000, elle peut constituer un atout pour les territoires. Il convient donc d'engager un dialogue et des négociations autour de l'exploitation des ressources minières, mais aussi de préparer la fin de ces ressources, sans hypothéquer les autres ressources comme l'eau et la terre par des pollutions irréversibles.

### **Les mobilités et les territoires solidaires**

Le BFS est ouvert sur le monde et c'est là une de ses forces. On a souvent reproché des choses aux migrants, mais c'est grâce à eux que ce bassin s'est connecté au monde. L'enjeu aujourd'hui est de reconnaître cette multiple citoyenneté des migrants et de la valoriser. En ce sens, l'EMDK, qui constitue un cadre de concertation sur la migration innovant, devrait devenir une référence à suivre dans toutes les régions du BFS. Le deuxième point important à considérer est que les territoires du BFS sont aussi des territoires d'accueil. Il faut donc veiller à ce qu'ils ne soient pas en contradiction avec ce que défend la diaspora ailleurs et s'assurer qu'ils accordent protection et insertion à toute personne qui s'y installe. Il faut donc définir dans ces régions une réelle politique d'intégration et placer les droits humains au centre de toute action concernant ces citoyens d'où qu'ils viennent.

Les perspectives pour le Grdr pour les quinze prochaines années sont d'approfondir ces différents axes d'intervention. Nous avons de multiples partenaires : des élus, des représentants de la société civile, l'OMVS, qui pourrait être le cadre idoine pour ancrer ces dynamiques, les associations et fédérations de migrants et les coopérations

## SYNTHÈSE GÉNÉRALE DU FORUM

décentralisées. Renforcer ces acteurs, ces coopérations et légitimer cette transfrontalité du BFS autour de l'idée de territoires solidaires est l'enjeu de demain. Idée que nous porterons dans la construction des objectifs de développement durable, afin de renouveler et d'enrichir les nouvelles relations de coopération et de solidarité internationale.

Le Grdr a quinze ans d'expérience dans le développement local, il a eu le temps d'expérimenter et de capitaliser. Beaucoup de choses ont été réalisées, nous disposons d'outils de capitalisation, l'approche du Grdr a été appropriée et reprise par d'autres acteurs. Il convient désormais de

revisiter certaines thématiques. La décentralisation est une caravane qui bouge, il faut la suivre avec les acteurs qui sont sur le terrain pour aller encore plus loin, mais aussi se donner des perspectives, notamment celle de construire un plaidoyer pour que le BFS soit une zone d'investissement et d'aménagement d'avenir. J'espère que le Forum aura contribué à le mettre sur ce cap et que le rêve d'un BFS pôle de développement économique, de prospérité et de paix entre la façade atlantique et l'intérieur du continent sera bientôt une réalité.



# CLÔTURE

## DU FORUM

**Sambou Ndiaye**, chef de la section de sociologie, UGB



Mesdames, Messieurs,

Ce forum sous régional que le Grdr a co-organisé avec l'Université Gaston Berger a permis de mobiliser près de 200 participants de neuf pays, composés d'élus locaux, d'agents de développement et de coopération, de techniciens-fonctionnaires, d'enseignants-chercheurs et d'étudiants.

Deux grandes tables rondes ont été organisées, une qui a porté sur le Bassin du Fleuve Sénégal, l'autre sur la décentralisation au Mali, en Mauritanie et au Sénégal. 9 travaux de groupe ont été organisés et 38 communications entendues et partagées.

Ce forum nous permet de positionner le BFS autour d'enjeux multiples d'ordre géostratégique, géopolitique, géoéconomique et socioculturel.

Le BFS c'est quatre Etats, une organisation sous régionale, des élus, des organisations de la société civile, des habitants, tous engagés à construire un territoire de paix, de stabilité et de développement. Les territoires frontaliers et transnationaux se positionnent désormais comme des problématiques spécifiques devant être traitées de manière systémique et concertée.

On a pu noter durant ce forum le retard des cadres institutionnels par rapport aux dynamiques des territoires notamment en ce qui concerne la coopération transfrontalière qui existe dans les pratiques des acteurs et mériterait une meilleure institutionnalisation.

Nous avons noté également de nouvelles pistes dégagées pour une décentralisation véritable ainsi que des réformes en profondeur des institutions publiques. A été noté le souhait d'une meilleure reconnaissance des territoires dans le nouveau mode de régulation en reconstruction.

Les participants ont insisté sur la nécessité d'aboutir à la reconnaissance d'une citoyenneté multiple et hybride des populations du BFS.

Des thématiques diverses ont été traitées tels que l'économie sociale et solidaire, beaucoup plus profitable aux territoires, le rôle des migrants, la nécessité de mobiliser les transferts des migrants non plus autour de filets de sécurité mais comme vecteur de croissance pour un développement territorial soutenu. L'essoufflement des modalités traditionnelles de la coopération décentralisée, la nécessité de redéfinir de manière consensuelle le concept de développement, la solidarité entre territoires constituent également des thématiques sur lesquelles les participants sont revenus.

Je voudrais remercier le Grdr et l'ensemble de ses partenaires d'avoir eu confiance en l'UGB de Saint-Louis pour co-organiser ce forum. A l'UGB, nos autorités nous engagent à nous ouvrir aux partenaires mais surtout à co-construire des relations de partenariat. Le Recteur ne cesse d'insister sur le fait que des conventions sans activité ne sont pas si importantes. C'est pourquoi dès le départ, nous avons travaillé avec le Grdr de manière co-constructive.

Je voudrais également remercier les participants des 9 pays pour leur assiduité, la qualité des débats, l'intérêt marqué dans les échanges, leur volonté d'adaptation et surtout cette culture de paix, de coopération, de convivialité qu'on a noté durant ces trois jours.

J'aimerais également au nom du comité, remercier Monsieur le Recteur de l'UGB de Saint-Louis qui nous a donné tous les moyens humains, techniques, matériels et financiers dont disposait l'université pour nous permettre d'avancer. Si nous osons nous engager dans ces partenariats c'est parce que nous sommes sûrs que dernière nous, nous avons une institution qui nous soutient.

Je voudrais remercier également notre premier interlocuteur au sein de l'Université : le Directeur de l'UFR de Lettres et Sciences humaines. C'est lui qui a porté ce projet au niveau du Recteur et qui nous a accompagné pour bénéficier du soutien du Recteur.

Le Secrétaire Général a donné également toutes les instructions aux services techniques de l'Université pour permettre le bon déroulement de ce forum. Secrétaire Général, soyez en remercié.

Je souhaite également remercier le Comité scientifique dirigé par le professeur Laley mais surtout quatre de mes collègues avec qui nous avons tenu le comité technique restreint ; il s'agit des Professeurs Dimé, Sakho et Sara Ndiaye. C'est avec eux que nous avons organisé ce forum et à travers eux, je tiens à remercier l'ensemble des collègues de la section de sociologie, de l'UGB et de l'UCAD qui ont participé à ce forum.

Une mention spéciale aux 15 étudiants mobilisés au sein du comité d'organisation. Si vous n'avez pas vu de problème, ce n'est pas parce qu'il n'y en avait pas mais parce qu'ils ont tout fait pour que vous ne les ressentiez pas.

Je tiens également à remercier notre secrétaire, les techniciens de surface ainsi que la restauratrice qui vous a permis de manger sénégalais.

Monsieur le Directeur, nous nous sommes engagés dans ce forum avec l'idée de démontrer à la Banque Mondiale que l'Université a une importance, que les Lettres et Sciences humaines sont aussi utiles que les Sciences physiques et mathématiques. Dans la nouvelle réforme de l'enseignement supérieur, nous avons reçu beaucoup de critiques, disant que nous sommes des sciences molles mais je pense que l'ensemble des participants ont bien compris que nous revendiquons la position de sciences carrefour.

Nous nous engageons auprès des participants à transmettre l'ensemble des documents et fichiers de ce forum et à travailler avec le Grdr sur les actes du forum.

La section de sociologie et l'ensemble des parties prenantes de l'Université de Saint-Louis sont disposées à construire de nouvelles expériences et à nouer des partenariats stratégiques avec le Grdr et d'autres structures.

Je vous remercie

### **Abdoulaye Sene, Président de la SOGEM-OMVS, Président de Global Local Forum**



Mesdames, Messieurs,

Ce forum aura assurément été une grande réussite. Il aura été très ouvert et particulièrement fécond, il nous a offert des débats souvent fort animés. Nous avons tous beaucoup appris parce que ce fut un forum très riche et très enrichissant. Nous avons tous admis que ce bassin est un véritable pôle de développement, un bassin de vie avec un potentiel pluriel mais avec des dynamiques complexes qu'il faut mettre en harmonie. Nous avons aussi pu constater au cours du Forum, qu'il existe des instruments performants pour la gestion de ce bassin et que ces instruments multiformes ont permis de réaliser des infrastructures stratégiques, mais aussi des projets de développement variés pour améliorer le dynamisme de ce bassin, sa productivité ; ces différents instruments et initiatives ont largement contribué à en faire une plateforme positive de développement partagé, et surtout un levier d'intégration sous régionale.

Malgré les résultats très positifs enregistrés, les défis subsistent, et de multiples espoirs sont encore non satisfaits. Il y a des attentes très fortes, des défis extrêmement importants qui nous interpellent. Puisqu'il nous appartient de penser notre futur, je voudrais que nous rêvions ensemble de voir ce bassin être davantage un pôle d'accueil, un territoire ouvert aux initiatives fécondantes et innovantes de la diaspora notamment ; des initiatives aptes à amplifier la productivité du bassin au plan social

et surtout au plan économique. Il nous faut en effet saluer l'apport significatif de la diaspora, et il convient de créer les conditions pour renforcer cet apport dans une perspective qui nous permette d'en tirer davantage pour l'ensemble de nos pays. Nous devons en effet, parlant du bassin garder à l'esprit qu'il doit être intégré dans un ensemble territorial beaucoup plus vaste, à l'échelle de nos pays. Il faut travailler à développer davantage le bassin, pour améliorer les conditions de vie des populations, dans une perspective de durabilité et d'ouverture aux autres territoires adjacents.

Nous pouvons également rêver d'avoir un bassin où les collectivités locales vont jouer un rôle plus important dans le cadre du dialogue entre territoires mais aussi entre acteurs locaux qu'il faut mobiliser davantage. Il faut par ailleurs, une véritable démarche intégratrice, un dialogue adéquat entre les secteurs et les acteurs, et engager efficacement une gouvernance multi niveaux, avec une parfaite articulation entre l'OMVS (organisation interétatique), les Etats, et au niveau infra étatique, les collectivités locales. En parfaite synergie et complémentarité, chaque échelle de gouvernance doit assumer pleinement ses responsabilités et missions; ainsi dans le cadre de l'énergie, l'OMVS continuera de construire de grands barrages et de grandes lignes de transport, les Etats s'occuperont d'électrifier les agglomérations, et les collectivités locales travailleront dans la proximité à améliorer la mise à disposition de l'électricité pour les populations à la base.

Enfin, nous devons tous accepter que ce bassin, nous devons en faire un havre de paix, pour que cette vallée du fleuve Sénégal soit un pôle de prospérité, et une source d'impulsion du développement de nos quatre pays. Assurément le potentiel est là, au plan des ressources naturelles, des ressources humaines, des dynamiques socio-économiques. Il nous appartiendra à cet égard, de travailler à faire du BFS une locomotive du développement de nos différents Etats en nous donnant la main, en dialoguant, en transcendant les frontières, pour écrire ensemble notre avenir commun.

Pour finir, je voudrais rendre un vibrant hommage au Grdr, à tous les organisateurs et participants du forum ; je voudrais dans ce cadre distinguer l'Université de Saint-Louis pour son accueil de qualité. Ce forum aura été une belle plateforme pour relire et évaluer le passé, mais surtout pour jeter un regard sur l'avenir en associant au mieux tous les acteurs dans un exercice généreux de

partage des visions.

Je souhaite vivement que pour la prochaine édition du forum, nous puissions mesurer les pas importants qui auront été franchis dans la réalisation de notre rêve commun pour le bassin du fleuve Sénégal.

Je vous remercie.

---

### **Moussa Beddiyouh, représentant de l'AFD (agence de Nouakchott)**

Mesdames, Messieurs,

Je pars de ce forum avec une certitude, qui est ressortie dans beaucoup de communications présentées et de discussions et débats auxquels j'ai participé. Celle-ci se résume en une phrase : les lignes bougent. En dépit des limites des cadres institutionnels de nos pays, la décentralisation est là, elle offre un cadre légal dans lequel les communes et les acteurs agissent. Les lignes bougent car les collectivités territoriales dans leur ensemble, en dépit de la faiblesse de leurs moyens, saisissent les opportunités que leur offrent les cadres institutionnels, les coopérations de tous niveaux et essaient de faire avancer les choses.

Les lignes bougent aussi sur un aspect qui jusqu'à présent était peu visible dans le contexte de nos pays, elles bougent à travers l'implication des chercheurs sur cette thématique et j'en profite pour féliciter l'Université et pour souligner le fait qu'une des problématiques auxquelles nous sommes confrontés est que nous, Africains, ne sommes pas présents dans les débats sur l'aide dont nous sommes les principaux bénéficiaires. La multiplicité et les compétences des professeurs, l'engagement et la qualité des étudiants ici présents symbolisent bien cette prise en main par les citoyens de nos pays d'un volet très important de leur développement. Il ne suffit pas de construire une route, il faut être en mesure d'imaginer son avenir, de l'étudier et de le mettre en œuvre. Les lignes bougent aussi car les bailleurs de fonds, en particulier l'AFD, sont présents à tous les niveaux et auprès de tous les acteurs. L'AFD soutient les Etats à travers des appuis institutionnels et des programmes de renforcement de capacités, elle appuie les communes sur leur projet d'investissement et sur les aspects de renforcement des

capacités, elle appuie des acteurs comme le Grdr et d'autres ONG qui travaillent sur le terrain et qui abordent de manière innovante des problèmes auxquels nous, bailleurs, sommes confrontés et dont nous ne savons pas toujours comment les gérer.

Je repars avec un optimisme certain dans la mesure où cette zone, jusqu'à présent présentée comme la plus pauvre, celle qui concentre les indices de pauvreté les plus élevés, caractérisée par son manque d'infrastructures, son enclavement, a fait l'objet d'un regard nouveau. Je pars avec la certitude que les lignes bougent dans la mesure où nous sommes tous convaincus des potentialités de cette zone, de la qualité et de la force de l'engagement de ses acteurs et de leur positionnement à la tête de la locomotive de leur développement et cette fois ci ensemble, côté nord et côté sud de cette belle rivière qui ne nous sépare pas mais qui nous unie.

Je vous remercie

### Daouda Ndiaye, Vice-président du Grdr



Mesdames, Messieurs,  
Après trois jours de réflexion au chevet du Bassin du Fleuve Sénégal, nous voyons poindre à l'horizon un au-delà visible. Cet au-delà visible est le fruit d'un rêve que portent le Grdr,

l'Université de Gaston Berger et les acteurs de développement ici présents.

Je rêve que le Bassin du Fleuve Sénégal devienne un havre de paix où chaque citoyen retrouve sa place sans distinction de race, de sexe ou de religion.

Je rêve que les barrières érigées dans nos esprits tombent pour faciliter la libre circulation des personnes et des biens sur le Bassin du Fleuve Sénégal et au-delà pour nous relier au Maghreb ici représenté par l'Algérie, à l'Europe dans une citoyenneté du monde sans entrave.

Je rêve que l'Université de Gaston Berger, parce que la théorie se nourrit de la pratique, soit le laboratoire d'idées et un pôle d'excellence susceptible de faire du Bassin du Fleuve Sénégal un centre économique de référence.

Je rêve, parce qu'il faut des rêves pour faire face au péril de l'avenir, que le Mali, pays frère, retrouve une paix durable sur l'effectivité de son territoire.

Je rêve enfin, parce que le prix de l'or coûte cher à nos populations en nuisances sous toutes ses formes, d'un territoire propre respectueux de la biodiversité et des droits humains.

Monsieur le Secrétaire Général de l'université,  
Mesdames, Messieurs les élus,

Mesdames, Messieurs, honorables invités, s'il nous est permis de rêver, nous le devons à des personnes ressources qui se sont mobilisées pour la réussite de ce forum.

Je voudrais citer :

Monsieur le Maire de la ville de Saint-Louis

Monsieur Lamine Guéye, Recteur de l'Université Gaston Berger

Monsieur le Professeur Sambou Ndiaye qui a prouvé ses talents de chercheur et d'organisateur avec ses collègues pour la réussite de notre rencontre.

Nos remerciements vont également aux étudiants du Département de sociologie qui nous confortent dans nos rêves sur la jeunesse africaine.

Le Grdr exprime sa profonde gratitude aux élus locaux ici présents, aux acteurs de la société civile, à nos partenaires du Nord ici présents ; je pense à l'AFD de Nouakchott, au CCFD Terres Solidaire, à Madame Khady Niang Sakho Présidente du FORIM que la diaspora africaine en France appelle affectueusement « Sister Khady ».

Nous adressons également des remerciements à l'OMVS représentée ici par Monsieur Sène Abdoulaye.

Enfin, je ne puis terminer mon intervention sans remercier avec une mention spéciale Madame Dominique Laure qui,

depuis des mois, travaille avec les salariés du Grdr pour la réussite de ce forum.

Mesdames, Messieurs, honorables invités, d'autres rendez-vous nous attendent. Ils ne seront que les meilleurs pour la solidarité de nos territoires.

Je vous remercie de votre attention.

---

### **Oumar Diop, Directeur de l'UFR de Lettres et Sciences humaines, UGB**



Mesdames, Messieurs,

Je voudrais vous remercier au nom de Monsieur le Directeur qui est empêché.

L'UGB de Saint-Louis, par l'intermédiaire de la section de sociologie, a co-organisé un forum portant sur les enjeux de développement local du BFS.

Ce forum a démarré le 28 avril et il est en train de s'achever. Achèvement sur le plan des débats mais continuité dans la valorisation des résultats.

Cette activité s'inscrit dans le cadre de la capitalisation du Programme d'Appui aux Initiatives de Développement Local du Grdr, l'activité a mobilisé près de 200 personnes, des praticiens et des chercheurs provenant d'origine géographique diverse. Ce programme a réfléchi sur plusieurs thématiques :

Le BFS comme pôle de croissance et de développement, la décentralisation comme moyen de partager le pouvoir, l'économie durable et redistributrice, les mobilités humaines.

Ce forum a été articulé autour de nombreuses communications, de travaux d'atelier et de stands d'exposition.

Ce forum a réfléchi sur des questions pertinentes mais au vu des participants, je peux affirmer que les travaux tenus sont de qualité et doivent à ce titre être valorisés. Il ne s'agit pas de les stocker sans les mettre au profit des populations locales. Il faudrait les valoriser et les exploiter, je vous y invite et vous y exhorte.

Je voudrais dans ce processus de valorisation, en ma qualité de géographe, rappeler quelques principes : les territoires dans lesquels se déroulent ces dynamiques ont essentiellement deux dimensions. La première est une dimension objective : chaque territoire a des ressources, l'eau, la terre, la végétation, etc. mais l'autre dimension est la dimension subjective : c'est le vécu et le ressenti des populations. Ces populations, qu'elles soient de la rive droite ou de la rive gauche, du Mali, de la Mauritanie ou du Sénégal, ont entretenu des relations multi séculaires avec ces espaces, elles ont eu des rapports subjectifs avec ces espaces, elles entretiennent des relations affectives avec ces espaces. Ces populations ont développé autour de ces espaces des cultures. Pour développer ces espaces, il faut donc une approche systémique, il faut intégrer les dynamiques objectives et les dynamiques subjectives. Aux questions nouvelles qui se posent, il faut de nouveaux paradigmes. Si nous ne prenons pas en compte ces deux dimensions objectives et subjectives, il y aura toujours des forces d'inertie et de résistance.

Je voudrais, au nom de Monsieur le Recteur, déclarer clos ce forum sous régional.

Je vous remercie

# PRÉSENTATION

## DES ORGANISATEURS

### Le Grdr Migration - Citoyenneté – Développement

Le Grdr est une association internationale de solidarité née en 1969 de la rencontre d'agronomes français et de travailleurs migrants de la région du fleuve Sénégal. Le Grdr inscrit son action dans un monde où l'interdépendance entre continents, pays et régions se renforce, alors que les inégalités et la précarité augmentent. Il veut contribuer à la construction d'un monde plus juste et plus solidaire et fonde son action sur une vision positive de l'avenir de l'Afrique de l'Ouest et tout particulièrement du Sahel. Il considère que la mobilité des hommes et des femmes est une chance pour les sociétés, une nécessité pour la construction du monde de paix de demain dans lequel nos sociétés en Afrique et en Europe sont liées. Ainsi, sur le « double-espace » de la migration (territoires d'accueil et d'origine), le Grdr valorise les mobilités comme étant une ressource durable pour des « territoires solidaires », à travers le triptyque « Migration-Citoyenneté-Développement » qui, « ici » comme « là-bas », ne peut être dissocié et constitue une source d'innovations précieuses de co-opération.

### Actions du Grdr en 2014



## **DOMAINES D'ACTION**

- **la relation « migration et développement »**

Le Grdr Migration-Citoyenneté-Développement accompagne les migrants, leurs familles et leurs partenaires sur leurs territoires de vie avec la volonté de valoriser les aspects positifs des parcours migratoires. L'association appuie en ce sens les mouvements associatifs des migrants.

- **la sécurité alimentaire et la gestion des ressources naturelles**

Le Grdr conduit des projets de développement dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la gestion des ressources naturelles en concertation avec les autorités des pays concernés.

- **la gouvernance et le développement local**

Le Grdr favorise en France l'implication citoyenne des migrants sur des problématiques liées à l'intégration en accompagnant leurs démarches vis-à-vis des structures étatiques, et des collectivités territoriales. En Afrique, l'association travaille avec les autorités administratives locales, les services techniques de l'Etat, les municipalités et les acteurs de la société civile afin de favoriser la concertation communale et accompagner la mise en place des projets de développement prioritaires. Dans toutes ces actions, le Grdr veille à la mise en œuvre de projets d'aménagement concerté des territoires de vie, à partir de la valorisation des ressources locales.

- **l'insertion et la lutte contre les discriminations**

Le Grdr agit pour l'insertion sociale et économique des personnes issues de l'immigration dans leur territoire de vie. Il développe des recherche-actions sur les discriminations cumulées auxquelles sont confrontées les populations subsahariennes en France dans les domaines de l'emploi, de la santé et de l'accès aux droits et à l'espace public.

## **CHAMPS D'INTERVENTION GÉOGRAPHIQUE**

L'action du Grdr est organisée en trois pôles : un pôle France-Europe avec trois antennes en Ile de France, Haute Normandie et Nord Pas de Calais, un pôle Sahel qui couvre les pays du Bassin du fleuve Sénégal (Mali, Mauritanie, Sénégal) et un pôle littoral qui couvre la Casamance et la Guinée-Bissau.

# L'UNIVERSITÉ GASTON BERGER

Créée par la loi 90-03 du 02 janvier 1990, **L'UNIVERSITÉ GASTON BERGER DE SAINT-LOUIS** a pour mission fondamentale « de participer à la formation des cadres supérieurs du Sénégal et des autres pays qui ont recours à elle, de contribuer à la recherche scientifique au niveau national et international, de promouvoir et de développer les valeurs culturelles africaines » (art. 1 du décret 96-597 du 10 juillet 1996).

L'Université est située à une dizaine de kilomètres de la ville de Saint-Louis et s'étend sur deux cent quarante (240) hectares. Elle regroupe deux cent quarante un (241) enseignants-chercheurs, trois cent vingt (320) agents administratifs et techniques de services.

En 2012-2013, sept mille (7000) étudiants étaient inscrits dans des formations publiques et quatre cent quarante (440) étudiants dans les formations payantes, soit un total de (7440) étudiants inscrit au sein des Unités de Formation et de Recherches (UFR).



Dans un monde où la conviction la mieux partagée est la fonction stratégique de l'éducation, de la formation et de la recherche, l'Université Gaston Berger a fait le pari d'être le pôle de l'excellence en matière de projets pédagogiques novateurs, en adéquation avec les problématiques de développement du Sénégal et de l'Afrique. Pour réaliser cette ambition, elle fonde son action sur trois axes stratégiques :

### 3 AXES STRATÉGIQUES

#### • Axe 1

La diversification et la professionnalisation de son offre de formation en adéquation avec la généralisation de l'adoption du système LMD par toutes les UFR et l'offre de l'enseignement à distance ;

#### • Axe 2

La constitution d'un plateau de recherche de haut niveau, avec des acteurs à fort potentiel pour impulser une nouvelle vision de la recherche en vue de proposer des options théoriques pertinentes aux décideurs et réaliser des expertises locales, nationales et internationales ;

#### • Axe 3

Une gestion transparente et vertueuse des biens et ressources publics mis à la disposition de l'Université.

### PLAN STRATÉGIQUE

En se dotant d'un Plan stratégique approprié par toute la communauté, et suivant les axes majeurs du Contrat de Performance qu'elle vient de signer avec l'Etat du Sénégal, elle se donne une partie des moyens de cette ambition.

Si à sa création, l'UGB comptait essentiellement quatre UFR : **Lettres et Sciences Humaines (LSH)**, **Sciences Economiques et de Gestion (SEG)**, **Sciences Juridiques et Politique (SJP)**, **Sciences Appliquées et Technologie (SAT)**, son choix de monter en puissance par la diversification des filières, plutôt que par la massification des UFR existantes, s'est manifesté par la création de quatre autres UFR. Il s'agit de :

1. **l'UFR des Sciences Agronomiques, d'Aquaculture et des Technologies Alimentaires ;**
2. **l'UFR des Sciences de la Santé ;**
3. **l'UFR des Sciences de l'Education, de la Formation et du Sport ;**
4. **l'UFR des Civilisations, Religions, Arts et Communication.**

#### • L'Université compte en outre cinq Instituts :

1. la Bibliothèque Universitaire ;
2. le Centre de Calcul Ousmane SECK ;
3. l'Institut de Formation Ouverte et à Distance ;
4. le Centre de Recherche et de Documentation du Sénégal Yoro Diaw Boly BODJ.
5. L'Institut Polytechnique de Saint-Louis.

### LA SECTION DE SOCIOLOGIE

Intégrées à l'UFR Lettres et Sciences humaines, la section de sociologie regroupe 13 enseignants titulaires et une dizaine de doctorants mobilisés comme vacataires notamment pour les cours de TD. La section offre trois spécialisations à partir de la Licence 3 : sociologie du développement, sociologie des organisations et du travail, sociologie de l'éducation et de la famille. Parmi les 20 centres de recherche de l'UGB, 5 ont été initiés par des enseignants issus de la section de sociologie comme ERMURS, CIERVAL, URIC, GESTES, GERM.

# PRÉSENTATION

## DES INTERVENANTS

**Alpha BA** est docteur en Sociologie à l'Université Gaston BERGER de Saint-Louis, chercheur au Groupe d'Etudes et de Recherches Genre et Sociétés (GESTES) et membre du laboratoire URIC. Il travaille principalement sur les enjeux de pouvoir au niveau local au Sénégal axés particulièrement sur les questions foncières. Auteur de plusieurs publications sur la question, il a participé à plusieurs projets de recherche sur la question et travaille actuellement avec le CIRAD sur le développement d'une nouvelle méthodologie d'élaboration de politique publique foncière au Sénégal.

Email : [alhaba80@gmail.com](mailto:alhaba80@gmail.com)

**Thierno BA** est agro-sociologue, Docteur en Sciences de l'éducation. Il a été Directeur de Programme Intégré de Podor (PIP) dans le département de Podor. Homme de la vallée, Thierno Ba est militant des langues nationales et de l'alphabétisation culturelle. Il a conceptualisé l'approche village, Bantaare et l'évaluation populaire. Il est aujourd'hui Président de l'Union pour la Solidarité et l'Entraide (USE), ONG sénégalaise d'appui au développement créée en 1955 et forte de plus de 20.000 membres. Il fut parrain de la semaine nationale d'alphabétisation en 2011 et Ambassadeur en alphabétisation.

Email : [use@orange.sn](mailto:use@orange.sn)

**Bassirou BANE** est natif de Koniakary dans le Diombougou (Cercle de Kayes). Il est leader associatif, opérateur économique et homme politique. Il a été secrétaire général du comité UNJM (Union Nationale de Jeunes de Koniakary) en 1978 et fut le premier président local de l'association Endam Diombougou en 1989. Depuis 1999, il a été à plusieurs reprises élu maire de la commune urbaine de Koniakary. Membre fondateur de l'intercommunalité CPCD (Comité de Pilotage des Communes du Diombougou), M. Bane a occupé le poste de trésorier de 2000 à 2010 puis celui de Président.

Email : [cpcd06@gmail.com](mailto:cpcd06@gmail.com)

**Guillaume BASTARD** est le représentant du GRET au Sénégal et le coordinateur du projet Asstel (accès aux services

et structuration des éleveurs laitiers). Il travaille depuis 2001 en Afrique en appui aux exploitations familiales, dans la structuration des filières agricoles et la sécurité alimentaire.

Email : [bastard@gret.org](mailto:bastard@gret.org)

**Falilou Mbacké CISSE** est juriste, spécialisé en administration des collectivités locales et en management du développement territorial. Il exerce les fonctions d'expert indépendant-consultant. Il est le Point focal «décentralisation, développement territorial et gouvernance locale» à l'Alliance pour refonder la gouvernance en Afrique (ARGA) et 1er Vice-Président Global local forum GLF / Antenne de Dakar.

Email : [falilou@afrique-gouvernance.net](mailto:falilou@afrique-gouvernance.net)

**Laurent COUROUBLE** est animateur de réseaux d'entreprises sociales depuis 15 ans. Créateur de la SCOP Café Citoyen, un lieu commercial d'échanges marchands et non marchands autour de l'alimentation biologique, la consommation responsable locale et les innovations sociales et solidaires. Aujourd'hui, animateur et développeur de projets collectifs d'habitants, en Economie Sociale et Solidaire sur les thèmes de l'alimentation en circuits courts, énergies renouvelables citoyennes, mobilité sociale et durable.

Email : [laurentcourouble@apes-npdc.org](mailto:laurentcourouble@apes-npdc.org)

**Abdoulaye DIAGANA** est chercheur en géopolitique et Directeur de SAP Consulting. Il a soutenu une thèse sur Etat et territoires en « pays soninké » contemporain et publié de nombreux articles sur la décentralisation et la migration.

Email : [abdoulayediagana@yahoo.fr](mailto:abdoulayediagana@yahoo.fr)

**Mamadou Taran DIALLO** est activement impliqué dans la société civile guinéenne. Il exerce les fonctions de Président de l'Association guinéenne pour la transparence (AGT), Président de la coalition nationale guinéenne « Publiez ce que vous payez », et membre du Comité de pilotage de l'ITIE Guinée. Il s'implique également au sein du Conseil national des organisations de la société civile guinéenne (CNOSCG) et est membre du Conseil national de

transition (CNT), l'actuel pouvoir législatif en Guinée, auprès duquel il représente la société civile.

Email : [mtaran2@yahoo.fr](mailto:mtaran2@yahoo.fr)

**Mamadou DANIOKO** est Président de l'association AFA, Association Fraternité Action. Il est originaire de la région de Kayes au Mali qu'il a quitté à la fin des années 1980 pour poursuivre des études de médecine au Sénégal. Spécialisé en gynécologie obstétrique il exerce aujourd'hui dans le privé à Pikine où il assume également les fonctions de médecin conseil de la collectivité locale. Monsieur Dianoko est membre du bureau exécutif du Haut conseil des maliens de l'extérieur (HCME) de Bamako.

Email : [daniokoafa@yahoo.fr](mailto:daniokoafa@yahoo.fr)

**Papa Demba FALL** est Chercheur au Département des Sciences humaines de l'IFAN (Institut Fondamental d'Afrique noire) rattaché à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Il est également Directeur du REMIGRAF (Réseau d'étude de migrations internationales africaines).

Email : [papadem.fall@ucad.edu.sn](mailto:papadem.fall@ucad.edu.sn)

**Smail IZERROUKEN** est Président de l'association El Ghaith, basée dans la ville de Bordj Bou Arreridj, située en Algérie entre la Kabylie et les Hauts-Plateaux. Créée en 1998, l'association travaille à l'échelle régionale de la wilaya de Bordj Bou Arreridj en faveur de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion touchant en particulier les femmes, les enfants et les jeunes. L'association est membre du Programme Concerté Pluri-Acteurs Algérie « Jousour ».

Email : [elghaithsolid@yahoo.fr](mailto:elghaithsolid@yahoo.fr)

**Florian de JACQUELOT** est chargé de mission partenariat Sahel au CCFD – Terre Solidaire. En charge de partenariat pour 4 pays du Sahel (Sénégal, Mauritanie, Mali et Niger), il anime les relations avec une quinzaine d'organisations (ONG d'appui, Organisations paysannes, mouvements citoyens).

Email : [f.dejacquelot@ccfd-terresolidaire.org](mailto:f.dejacquelot@ccfd-terresolidaire.org)

**Stéphanie LIMA** est maître de conférences en géographie et aménagement à l'Université Champollion à Albi, et membre du LISST-Cieuh, laboratoire de recherche de l'Université de Toulouse.

Elle travaille principalement sur les circulations migratoires et les territorialités des migrants. Elle a aussi réalisé des recherches sur la décentralisation au Mali et particulièrement sur le découpage communal. Auteure de plusieurs publications sur ce sujet, elle a participé à des projets de recherche sur le Mali (FSP Mali contemporain « Migrations, transferts, développement).

Email : [stephanie.lima@univ-jfc.fr](mailto:stephanie.lima@univ-jfc.fr)

**Ousmane LY** est agropasteur dans le département de Podor, Secrétaire Général de l'UJAK (Union des Jeunes Agriculteurs de Koyli-wirnde) et Coordinateur Régional de la FONGS de Saint-Louis depuis plus de 10 ans. Il est militant au sein du mouvement social des agriculteurs depuis les années 80 à travers l'Association Villageoise de Développement de Guia.

Email : [ouslym@yahoo.fr](mailto:ouslym@yahoo.fr)

**Hubert NDEYE** est secrétaire général de la région de Tambacounda depuis 2009 et secrétaire exécutif du CORENA. Après avoir été directeur du centre d'orientation scolaire et professionnelle de Tambacounda pendant près de 20 ans, Il a conduit le processus de réforme et de refondation des statuts du CORENA qui a abouti à l'adoption en 2011 de nouveaux textes rendant l'association plus apte à assumer ses missions de gestion de la réserve du Boundou. Aujourd'hui, il est chargé de la coordination des actions menées par les différents acteurs intervenant dans et autour de la réserve. Il assure également la fonction de conseiller municipal de la commune de Tambacounda.

Email : [bndeye62@yahoo.fr](mailto:bndeye62@yahoo.fr)

**Sambou NDIAYE** est enseignant-chercheur en sociologie à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis et chef de la section de sociologie. Il dispose d'une expérience d'agent de développement local et d'enseignant-chercheur travaillant sur des problématiques telles que le développement économique local, les innovations socio-territoriales, la gouvernance et l'économie populaire. Il a contribué à la mise en place du master professionnel d'Ingénierie du développement local à l'UGB.

Email : [ndiays@gmail.com](mailto:ndiays@gmail.com)

## PRÉSENTATION DES INTERVENANTS

**Abasse NDOUR** capitalise une expérience de 13 ans dans le milieu du développement local dans des ONG, projets, programmes et agence de développement, où il a occupé diverses fonctions (chef de division, chef de projet, chargé de programme, animateur etc.) Actuellement, Monsieur Ndour occupe le poste de Chef de la Division Appui au Développement Économique Local de l'Agence Régionale de Développement (ARD) de Matam.

Email : [abasse.ndour@gmail.com](mailto:abasse.ndour@gmail.com)

**Demba NIANG** est Directeur général de l'Agence de Développement Communale de Saint Louis. Il est titulaire d'un Doctorat en Géographie - Aménagement – Urbanisme et a près de 30 années d'expérience professionnelle dans le domaine de la décentralisation et du développement local. Depuis février 2008, Monsieur Niang préside le Groupe de Recherche et d'Appui à la Décentralisation, au Développement local et à l'Entreprenariat (GRADDEL).

Email : [niang.demba@gmail.com](mailto:niang.demba@gmail.com)

**Ladji NIANGANE** est membre fondateur de l'EMDK. Ancien migrant, il crée, dès son retour au Mali dans les années 1970, une coopérative. En 1983, il fonde l'Union Régionale des Coopératives Agricoles de la Région de Kayes qui regroupe l'ensemble des périmètres irrigués de la région de Kayes et qui compte aujourd'hui 2 600 membres. Il fut également maire adjoint de Somankidi de 2004 à 2009. Depuis 2007, il est devenu conseiller national au Haut Conseil des collectivités du Mali.

Email : [laniangane@yahoo.com](mailto:laniangane@yahoo.com)

**Prisca PIOT** est spécialiste en RSE au sein de la société canadienne Teranga Gold Corporation qui exploite la mine d'or de Sabodala au Sénégal. Elle travaille depuis 2005 sur les enjeux sociaux des industries extractives en Afrique pour des entreprises minières et pétrolières, des cabinets de conseil ou la Banque Mondiale (IFC). Pour le compte de Teranga, elle siège au comité national de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), le groupe multipartite

en charge de préparer la candidature du Sénégal à l'ITIE.

Email : [Prisca.Piot@terangagold.com](mailto:Prisca.Piot@terangagold.com)

**Amadou Bocar SAM** est le Président de la Coordination des associations sénégalaises de Catalogne (CASC). Engagé depuis plus de 15 ans dans le secteur associatif, il travaille en faveur de la défense des droits des migrants, du co-développement et de la médiation culturelle entre l'Espagne et le Sénégal. Amadou Bocar Sam a travaillé au sein de l'Association pour la Coopération, l'Insertion Sociale et l'interculturalité (ACISI) et a participé à la création de la Fondation des Emigrés Sénégalais (FES). La CASC est membre actif de deux réseaux européens : le réseau européen pour les migrations et le développement, Eunomad, et la Plateforme européenne de la diaspora africaine pour le développement.

Email : [sam@acisi.org](mailto:sam@acisi.org)

**Idrissa SANOGO** est doctorant en Management des projets à l'Université de Québec. Il a été entre autre expert junior au centre d'expertise pour la décentralisation et le développement local à Bamako, intervenant en gouvernance locale et coopération décentralisée au centre de formation et d'appui conseil pour le développement local-Delta-c (Bamako) et agent de développement à la Cellule de Kayes du Grdr. Actuellement assistant de recherche et chargé de cours à l'Université de Québec, il est également secrétaire général de l'association des étudiants internationaux à l'UQAC et membre de l'Alliance pour Refonder la gouvernance en Afrique (ARGA)-Médiation du Mali.

Email : [idrissa.sanogo1@uqac.ca](mailto:idrissa.sanogo1@uqac.ca)

**Ibrahima SARR** est un Ingénieur Agronome de formation. Il fut Assistant de recherche (1989-1992) avant d'être promoteur d'une Entreprise de Maraîchage dans son village natal (Médine). Avec l'avènement de la décentralisation, il guida les 1er pas de sa commune Hawa Dembaya comme secrétaire général (2000-2001) avant de rejoindre le Grdr en Novembre 2001, comme conseiller au Développement Local. Une année plus tard, il est promu responsable du PAIDEL, poste

---

qu'il assura jusqu'en 2006. En fin 2007, il fut mis à la disposition du RHK pour guider les premiers pas d'autonomisation de cette structure faitière comme Directeur des services. En Avril 2009, Il est élu Maire de sa commune (Hawa Dembaya), tâche qu'il assumait en s'occupant à temps partiel de ses activités professionnelles d'appui aux organisations de la société civile.

Email : [brunsarr@yahoo.fr](mailto:brunsarr@yahoo.fr)

**Nisha SCHUMANN** est la Chargée de Programme LOBI, basée au Bureau Régional UNCDF pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre à Dakar.

Email : [nisha.schumann@uncdf.org](mailto:nisha.schumann@uncdf.org)

**Assane SECK** est Coordinateur des programmes de coopération entre la Région Nord Pas de Calais et les Régions de Saint-Louis et Matam et responsable de l'Antenne technique Nord Pas de Calais à Saint-Louis, dispositif technique local rattaché au service des relations internationales du Conseil Régional Nord Pas de Calais.

Mail : [antenne.npdc@gmail.com](mailto:antenne.npdc@gmail.com)

**Sidy Mohamed SECK** est enseignant chercheur à l'UGB et chef de la section de géographie. Il a été au préalable, Expert OMVS/PNUD de la Cellule d'évaluation et de planification continue de l'OMVS de 1978 à 1991, directeur de l'Agence panafricaine d'études et de conseils (APEC) du Réseau africain pour le développement intégré (RADI) de 1991 à 1994 et directeur du Centre régional ISRA de Saint-Louis de 1995 à 2001.

Email : [sidysecksn@yahoo.fr](mailto:sidysecksn@yahoo.fr)

**Abdoulaye SENE** est Ingénieur hydraulicien, expert et consultant international, élu en avril 2013 à la présidence du conseil d'administration de la SOGEM/OMVS en charge de la gestion du barrage de Manantali. Il est également un haut responsable politique. Membre et ancien président du Conseil Régional de Fatick, ancien Secrétaire Général de l'association des élus locaux du

Sénégal, ancien Député et président de la Commission du Développement et de l'Aménagement du Territoire de l'Assemblée Nationale de la République du Sénégal. Monsieur SENE est enfin le Co-fondateur de l'ORU-FOGAR (organisation internationale des Régions Unies), membre du CCT (Conseil des Collectivités Territoriales de l'UEMOA) comme personnalité qualifiée et Président fondateur du Global local Forum.

Email : [seneabdou@hotmail.com](mailto:seneabdou@hotmail.com)

**Boubou SISSOKO** est le Président de l'association DIASMA, Dynamique intellectuelle au service du Mali et de l'Afrique. Ingénieur en informatique système et réseau, il exerce au sein de l'entreprise TNT EXPRESS FRANCE depuis 2003 où il occupe le poste de responsable d'exploitation et chef de projet. Monsieur Sissoko est par ailleurs bénévole dans le monde associatif depuis plus de 15 ans à différents niveaux de responsabilités.

Email : [boubou.sissoko@free.fr](mailto:boubou.sissoko@free.fr)

**Founéké SISSOKO** est Secrétaire général du Conseil régional de Kayes depuis 2001. Originaire et natif de la région de Kayes, il est le principal animateur des coopérations et partenariats du CRK. Il est l'artisan du premier schéma régional d'aménagement du territoire, du plan stratégique de développement régional et du projet d'aménagement concerté du bassin Karakoro. Monsieur SISSOKO est également président de l'Association Malienne des Droits de l'Homme de Kayes et Coordinateur régional du Réseau d'Appui au Processus Electoral au Mali pour l'observation et la supervision des processus électoraux.

Email : [sissokofouneke@yahoo.fr](mailto:sissokofouneke@yahoo.fr)

**Adama SOW** est Coordinateur du programme de coopération décentralisée entre la Région Rhône Alpes et les Régions de Saint Louis et de Matam au Sénégal. Depuis 1995, il a occupé diverses fonctions en lien avec la coopération décentralisée au sein d'institutions et d'ONG internationales.

Email : [adama2217@yahoo.fr](mailto:adama2217@yahoo.fr)

**Moussa Demba SOW** est Maire de Kaédi depuis 2001. Il est également Vice-Président de l'AMPG (Association

## PRÉSENTATION DES INTERVENANTS

des Maires et Parlementaires du Gorgol) qui regroupe 29 maires et 4 parlementaires et de l'AMM (Association des Maires de Mauritanie) qui regroupe les 216 collectivités du pays. Ancien syndicaliste, il a été Conseiller Régional du BIT de 1984 à 1999 en tant qu'Expert en Législation du Travail.

Email : [maireked@yahoo.fr](mailto:maireked@yahoo.fr)

**Oumar SOW** est Coordonnateur du Réseau Ecoles Eco qui regroupe des écoles engagées dans l'éducation environnementale. Le réseau est membre de la fédération Ngatamaaré Tooro de Guédé située dans la moyenne vallée du fleuve Sénégal.

Email : [oumar.sow64@yahoo.fr](mailto:oumar.sow64@yahoo.fr)

**Ibrahima THIOYE** est Maire de la commune de Baidiame située dans la région du Guidimakha en Mauritanie. Migrant en Europe pendant une vingtaine d'année, il a été un des membres fondateurs du Grdr. Dans les années 1980, Il retourne en Mauritanie et participe à la mise en place de plusieurs initiatives de développement (santé et éducation). Membre de l'ONG SANNE, formateur pendant quelques années au CFPP (centre de formation et de perfectionnement professionnel) de Bakel. En 2007 il crée une ONG locale ADEL (Action pour le Développement local).

**Edgar TOHOUEGNON** est basé au Conseil régional de Matam où il représente le Département des Yvelines au Sénégal. Fort d'une expérience professionnelle de 5 ans au sein de collectivités au Bénin, il assure le suivi des projets de coopération du Département avec la Région de Matam et avec les collectivités du Département de Podor mais aussi des projets menés par des communes et associations yvelinoises au Sénégal soutenus par le Département (forte majorité dans le BFS).

Email : [coop-senegal@yvelines.fr](mailto:coop-senegal@yvelines.fr)

**Labaly TOURE** est enseignant chercheur au sein de la Section de Géographie à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis. Il est spécialisé en géomatique appliquée à la gestion des ressources naturelles. Il est depuis 2011 le géomaticien de la section de Géographie de l'Université Gaston Berger et membre du laboratoire LEIDI-PATEO. Le Professeur Touré est auteur de plusieurs articles scientifiques et d'un ouvrage sur la mise en

place d'un SIG pour la gestion foncière au Sénégal paru en 2010.

Email : [labaly.toure@ugb.edu.sn](mailto:labaly.toure@ugb.edu.sn)

**Diane TOURE** est Assistante-Coordinatrice de projet et secrétaire générale de la CADERKAF. Convaincue que le changement est indispensable et que les femmes et les jeunes sont les piliers incontournables du progrès. Très engagée aux niveaux associatif et politique (Secrétaire Politique du 2ème plus grand parti politique du Mali), elle est aussi Présidente d'une Coordination des Femmes et de la Jeunesse Africaine «CFA».

Email : [ndiyetoure@yahoo.fr](mailto:ndiyetoure@yahoo.fr)

**Douso TRAORE** est Présidente d'honneur de l'ASPROFER et médaillée Officier de l'ordre Nationale du Mali. D'abord enseignante puis conseillère municipale et présidente du comité de jumelage de la commune urbaine de Kayes (2004-2009), Mme Traoré, a ensuite été nommée point focal excision de la région de Kayes par le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille. Elle a participé à l'élaboration du code des personnes et de la famille et est le point focal pour la paix et la sécurité des femmes de l'espace CEDEAO de la région de Kayes. Elle a occupé la fonction de Directrice Régionale Promotion Femmes Enfants Famille. Elle est actuellement formatrice sur les questions relatives aux droits des femmes, les violences basées sur le genre et l'excision.

Email : [dousotraore@yahoo.fr](mailto:dousotraore@yahoo.fr)



© Grdr 2014

Coordination éditoriale : Dominique Laure

Conception graphique : Temiloluwa Fafowora, Sophie Colasse

Tout droits réservés

septembre 2014



 **île de France**

Région  
  
Centre

  
AGENCE FRANÇAISE  
DE DÉVELOPPEMENT

TERRE SOLIDAIRE  
  
CCFD

*grdr*  
Groupement Rural de Développement

  
CFSI

  
agence  
française  
de développement